



# Ottignies Louvain-la-Neuve



Bulletin Communal Officiel



Déjeuner de presse  
pour une meilleure information

51

FÉVRIER  
1991

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)  
ET VESZPRÉM (HONGRIE)

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL - OTTIGNIES I

## N° 51 LES TITRES

Autant Savoir	3
Magazine	6
Participation	10
Actualité médico-sociale	13
CPAS-Info	14
Jeunesse d'aujourd'hui	16
Economie	17
Culture et loisirs	18
A votre avis	22
Environnement	24

### ENCART :

#### Le Plan Budgétaire 1991

Un outil pour une gestion performante des finances de la Ville.

### PROCHAINES PUBLICATIONS

N° 52 : 19 avril 1991	Date limite de dépôt des infos : 18 mars 1991
N° 53 : 14 juin 1991	Date limite de dépôt des infos : 13 mai 1991
N° 54 : 23 août 1991	Date limite de dépôt des infos : 22 juillet 1991
N° 55 : 18 octobre 1991	Date limite de dépôt des infos : 16 septembre 1991
N° 56 : 20 décembre 1991	Date limite de dépôt des infos : 18 novembre 1991

## Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert I<sup>er</sup> 33 1991  
1342 Limelette  
Tél. 010/41 5088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,  
caoutchouc

Treillis en tous genres,  
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

### EN COUVERTURE :

#### Déjeuner-Pressé

*Il ne suffit pas de développer des infrastructures commerciales, scolaires, culturelles ou sociales. Il faut que cela se sache. Le poids des mots, le choc des images, c'est une réalité médiatique à Ottignies Louvain-la-Neuve aussi. Le 5 décembre, à l'Hôtel Condor, la Presse a pu poser toutes les questions. Affaire à suivre pour une meilleure participation.*

**BULLETIN**  
COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,  
Publicité :  
José Desmet

Avenue des Combattants, 30  
Tél. 437906

Réalisation Technique :  
Photocomposition N. Dieu-Blondiau  
et Imprimerie J. Dieu-Brichart  
Chaussée de La Croix 47  
1340 Ottignies  
Tél. 41 5024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

### PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR

*Au cours de l'habituelle réunion de fin d'année, M. le Bourgmestre a remis un cadeau à : Mme M.L. Monseu et M. F. Wigny, admis à la retraite (médaillon), MM. R. Claux, W. Lanneau, votre serviteur et J. Aldelhof pour leurs 25 ans de service (grande photo).*



### CHÔMAGE

p. 5

*Ce que vous devez savoir sur les modifications du contrôle et dispenses du pointage.*

### OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE PLUS

p. 8

*Les événements qui, en 1990, marquèrent particulièrement la vie de notre Ville et contribuèrent à sa promotion.*

### PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

p. 10

*La Ville soutient 7 projets de développement au Tiers-Monde.*

### L'EUROPE DU CŒUR

p. 12

*Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour aider la Roumanie et... pour loger la chorale de Veszprém (40 personnes) qui nous rendra visite au mois de mai.*

### AMÉNAGEMENT DU CENTRE

p. 24

*Une nouvelle étape dans le processus d'aménagement du centre.*



**ERRATUM**

La Rédaction présente ses excuses les plus vives aux Conseillers communaux Roch et Pirson qui ne figuraient pas dans la liste publiée sous l'éditorial de M. le Bourgmestre paru dans notre n° 50.

Il est bien évident que le Conseil Communal ne s'est pas vu amputer de deux membres très actifs dans les domaines du sport et de la culture.



**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

RÉCUPÉRATION DES JOURS FÉRIÉS  
CALENDRIER 1991

**Section de Limelette**

le lundi 01.04.91 est reporté au mardi 02.04.91  
le lundi 20.05.91 est reporté au mardi 21.05.91  
le lundi 11.11.91 est reporté au mardi 12.11.91

**Section de Petit-Ry - Pinchart**

le jeudi 09.05.91 est avancé au mardi 07.05.91  
le jeudi 15.08.91 est avancé au mardi 13.08.91

**Section d'Ottignies-Centre**

le vendredi 01.11.91 est avancé au jeudi 31.10.91


Presse - Librairie - LOTTO  
Fournitures scolaires et bureau  
Livres comptables EXACOMPTA  
Stylos  
Photocopies  
Vidéo Club  
Service Fax



**Librairie du Centre**

Boulevard Martin 16  
1340 Ottignies

Fax 010/412920  
Tél. 010/413672



- **TENNIS ÉTÉ T.C. LAUZELLOIS**  
1<sup>er</sup> famille : 4 500 F. T.C.  
2<sup>er</sup> famille : 4 000 F. T.C.  
3<sup>er</sup> famille : 3 000 F. T.C.  
4<sup>er</sup> famille : 1 500 F. T.C.  
juniors : 3 500 F. T.C.
- **SQUASH**  
100 à 180 F. 1/2 H
- **RESTAURANT**  
Le pavé de Limelette  
300 gr - 3 sauces - 450 F.

**LA PALESTRE**  
(010) 41 09 00

**RECYCLAGE**

**AVIS AUX UTILISATEURS DES BULLES**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins désire souligner avec insistance qu'il est primordial, pour assurer le recyclage des produits de les trier avec le plus grand soin et de respecter scrupuleusement la destination de chaque bulle.

**Bulles à verre**

Une nette dégradation du contenu des bulles à verre, due au dépôt d'un pourcentage de plus en plus élevé de plastique en leur sein, est constatée par la S.A. Minérale qui se préoccupe de la détérioration de la qualité du produit récupéré.

Dans l'intérêt de tous, nous comptons sur votre bonne collaboration.

**Bouteilles plastiques**

Les bouteilles plastiques PET (coca, eau pétillante, ...) lorsqu'elles possèdent leurs bouchons, présentent de grandes difficultés de conditionnement.

En effet, étant donné leur grande résistance, l'air contenu dans les bouteilles reste emprisonné dans celles-ci lors de la compression.

Donc, de préférence, enlever les bouchons des bouteilles en plastique.

A présent, vous pouvez mettre dans les bulles de bouteilles en plastique, vos flacons de détergent (lessive ou vaisselle). Veuillez les vider complètement et les rincer.

Nous vous rappelons de ne pas mettre des bouteilles de lait, des bouteilles en verre, des emballages et sachets en plastique, des raviers, des pots, etc...

**UNIQUEMENT DES BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, qualité et précaution demandées ci-dessus.**

## STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est rappelé aux automobilistes qu'il est interdit de stationner sur :

- les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie (sauf réglementation locale) ;
- les pistes cyclables.

En outre, le stationnement des véhicules n'est pas autorisé aux

endroits où les piétons doivent emprunter la chaussée pour contourner un obstacle.

La nouvelle réglementation sur la circulation des cyclistes prévoit qu'un passage libre de 1 m doit être disponible sur les trottoirs pour les cyclistes âgés de moins de 9 ans et les piétons.

## PASSAGES PROTÉGÉS POUR LES PIÉTONS

Les piétons, généralement les plus âgés, pensent que les feux verts restent allumés trop peu longtemps pour eux et passent trop rapidement au rouge.

Dans la plupart des cas, ce jugement est erroné.

Il faut savoir que lorsque la silhouette verte apparaît, cela signifie pour le piéton qu'il est autorisé à traverser. Le piéton

n'est pas en infraction parce que la silhouette redevient rouge, alors qu'il est encore engagé sur la chaussée.

Le réglage de la minuterie est tel que le piéton reste toujours protégé pendant la traversée s'il quitte le trottoir, même à la dernière seconde de la phase verte et marche à allure normale (communiqué de la sous-commission du 3<sup>ème</sup> âge).

## ANTENNES SUR LE SITE UNIVERSITAIRE

### Service des étrangers

Place de l'Université 10  
Tél. 453370

### Service des travaux

Place de l'Accueil 13  
Tél. 451589

## RECRUTEMENT DE MONITEURS

Le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Ottignies Louvain-la-Neuve recrute pour son Centre de Loisirs actifs (plaine de jeux) qui aura lieu du 3 juillet au 23 août 1991 des

### moniteurs / monitrices

Age minimum :  
17 ans au 1<sup>er</sup> juillet 1991.

Le formulaire de candidature peut être obtenu auprès du service social communal au 437811 (le matin) qui peut également fournir toute information complémentaire.

## JOSETTE GOUGNARD

### NOUVEAU CONSEILLER



Mme Nicole Lewalle a démissionné du Conseil Communal mais restera Conseillère au CPAS.

Lors de la séance du Conseil Communal du 29 janvier, hommage lui a été rendu avant l'élection de Mme Josette Gougard qui lui succède. Ce nouveau membre, bien connu notamment par les membres de la Commission « Culture », a prêté serment entre les mains de M. le Bourgmestre et a ensuite été installé.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.

## CENTRE DE JARDINAGE

### PEPINIÈRE

- Fruitiers
- Rosiers
- Arbustes à fleurs
- Conifères
- Haies
- Grimpantes
- Arbres
- Vivaces

- Terreaux
- Tourbe
- Poterie terre cuite
- Semences gazon
- Engrais
- Outillages
- Pulvérisateurs
- Semences potagères
- Semences de fleurs
- Bulbes
- Billes de chemin de fer
- Tuteurs
- Insecticides
- Herbicides



**ROBERT Taelman**

Avenue Lambermont 23 - 1342 Limelette  
(010) 416164

# CHÔMAGE

## MODIFICATION DU CONTRÔLE

A partir de janvier 1991 :

1. Le chômeur qui doit se présenter au contrôle deux fois par mois, doit le faire le 3 et le 26 de chaque mois ou le premier jour ouvrable qui suit si la date coïncide avec un samedi, un dimanche, un jour férié ou un jour de dispense légale.

2. Le chômeur qui doit se présenter une fois par mois, doit le faire le 7 de chaque mois ou le premier jour ouvrable qui suit.

Le chômeur qui ne s'est pas présenté le jour fixé, doit se présenter le premier jour de chômage qui suit, même si ce jour est situé au début du mois suivant.

### Avis aux chômeurs qui pointent une ou deux fois par mois

#### Jours de présentation en 1991

Pointage une fois par mois  
Carte verte C 3 B

Mars	jeudi 7
Avril	lundi 8
Mai	mardi 7
Juin	vendredi 7
Juillet	lundi 8
Août	mercredi 7
Septembre	lundi 9
Octobre	lundi 7
Novembre	jeudi 7
Décembre	lundi 9

Pointage deux fois par mois  
Carte bleue C 3 A

Mars	lundi 4 mardi 26
------	---------------------

Avril	mercredi 3 vendredi 26
Mai	vendredi 3 lundi 27
Juin	lundi 3 mercredi 26
Juillet	mercredi 3 vendredi 26
Août	lundi 5 lundi 26
Septembre	mardi 3 jeudi 26
Octobre	jeudi 3 lundi 28
Novembre	lundi 4 mardi 26
Décembre (une seule présentation ce mois)	mardi 3

## DISPENSES DE POINTAGE

- Ve 29 mars
- Lu 1<sup>er</sup> avril (lundi de Pâques)
- Me 1<sup>er</sup> mai (fête du travail)
- Je 9 mai (Ascension)
- Ve 10 mai (id.)
- Lu 20 mai (lundi de Pentecôte)
- Ve 31 mai
- Ve 28 juin
- Je 15 août (Assomption)
- Ve 16 août (id.)
- Ve 30 août
- Ve 27 septembre (fête de la Communauté française)
- Je 31 octobre
- Ve 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint)
- Lu 11 novembre (Armistice)
- Ve 15 novembre (Dynastie)
- Ve 29 novembre

Une dispense de contrôle sera également accordée pour la période des fêtes de fin d'année du vendredi 20 décembre 1991 au vendredi 3 janvier 1992 inclus.

## APPROUVÉ

### Séance du 23 octobre 1990

Le Conseil communal approuve la dénomination de la « Rue de la Margelle » (chemin n° 26 perpendiculaire à la rue du Puits (Céroux)).

Il vote une motion en faveur du retour en Brabant Wallon du Commissariat d'Arrondissement de Nivelles. Il demande l'obtention d'un moratoire en attendant la clarification du statut de la Province de Brabant.

Il décide l'acquisition d'un vitrail pour la ferme du Douaire à Josse Derbaix, artiste habitant la commune.

L'Assemblée vote différents emprunts pour : le raccordement du Vieux Chemin de Namur au futur réseau d'égouttage du quartier des Bruyères, l'amélioration de l'égouttage de la rue du Baleau (Rofessart), l'égouttage de l'avenue du Bois Claude.

Elle approuve le cahier des charges et le projet d'implantation d'un pavillon à l'école des Coquerées (Mousty) ainsi que la construction d'une classe supplémentaire à l'école de Limauges.

Enfin, elle approuve le compte 1989 du CPAS.

### Séance du 20 novembre 1990

Le Conseil communal approuve la dénomination des rues :

- à Louvain-la-Neuve (quartier des Bruyères) : place des Peintres, rue du Chevalet, sentier des Aquarelles, jardin des Rondes-Bosses, chemin des Fondeurs, chemin des Arpenteurs, Drève des Architectes, rue des Bâisseurs, chemin du Point du jour (chemin creux menant au lac), chemin Saint-Médard (de la ferme du manège au lac), corail du Coq Hardi (square en bordure de la Verte Voie), place des Doyens (futur bâtiment de l'Institut d'Administration et de Gestion) ;
- à Limelette : avenue des Droits de l'Homme (route d'accès

au carrefour St-Jean des Bois à partir du Pont du Luxembourg sur l'avenue des Combattants - gare), avenue de Veszprém (de l'avenue des Droits de l'Homme à la rue du Blanc Ry, avenue de Masaya (de l'avenue des Droits de l'Homme à l'avenue Albert 1<sup>er</sup>)).

L'Assemblée prend la décision de principe de créer un Foyer Culturel (voir article d'autre part).

Elle approuve le cahier des charges et le projet d'achat d'un pupitre jeu d'orgues et de 24 unités de puissance pour le Centre Culturel.

Elle approuve différents emprunts destinés à : l'acquisition d'un vitrail pour la ferme du Douaire, des guirlandes destinées à l'illumination des rues, l'achat de plaques de signalisation, l'aménagement de trottoirs rue du Champ Ste-Anne et avenue de Balbrère.

Le Conseil approuve également les comptes 1989 et les budgets 1991 des différentes Fabriques d'Eglise ainsi que le projet et la quote-part communale du curage du Ry du Baleau (Rofessart).

### Séance du 18 décembre 1990

Le Conseil communal approuve la modification du nom des rues suivantes :

- avenue des Combattants (Limelette) devient « rue de l'Europe »
- rue du Moulin (Limelette) devient « rue du Moulin à Eau »
- place du Centenaire (Ottignies) devient « place du Centre »

Il approuve l'acquisition du terrain de football situé au Buston (Limelette) ainsi qu'une parcelle nécessaire à l'agrandissement de l'école des Coquerées (Mousty).

Le projet des statuts de l'ASBL « Foyer Culturel » est également approuvé.

L'Assemblée marque son accord sur l'exécution d'un traitement curatif et préventif des bois de la charpente de l'église de Mousty.

Elle décide de verser une subvention extraordinaire pour l'information des Centres Sportifs de Blocry.

ÉCHOS

RÉCEPTION  
DES CORPS  
CONSTITUÉS

Le 25 janvier dernier, la Grange du Douaire servait de décor à la réception organisée comme chaque année en l'honneur des Corps Constitués.

Dans son discours de bienvenue, le Bourgmestre salue la présence de M. l'Ambassadeur du Nicaragua et de son épouse et de M. le Conseiller Culturel de Hongrie, qui étaient ce soir-là les invités d'honneur de la Ville.



M. le Conseiller Culturel de l'Ambassade de Hongrie a répondu en français aux souhaits de bienvenue.

En effet, l'an dernier, à la faveur d'un vent de liberté soufflant d'est en ouest, notre Ville avait signé la charte du jumelage avec Veszprém (Hongrie) et apporté son aide à Draganesti (Roumanie). Quant aux coopératives agricoles de Masaya (Nicaragua), nous n'avions pas attendu ce vent favorable pour soutenir leurs efforts de développement.

Evoquant l'actualité du Golfe, M. Féaux déclare que toute guerre est une défaite pour l'humanité et que celle qui se déroule en Irak peut avoir des répercussions économiques très importantes. Dans le cadre de la mission confiée à la Belgique, notre force navale participe aux opérations. Ainsi, le « Dianthus », chasseur de mines, parrainé par notre Ville lors de son baptême le 18 juin 1987,



Le Bourgmestre très attentif aux propos de M. l'Ambassadeur du Nicaragua.

fait-il route vers cette région troublée. Nous avons témoigné notre sympathie aux 47 hommes d'équipage en leur remettant différents colis dont des galettes de Gina.

Le Bourgmestre aborde alors la vie locale et souligne les efforts consentis par la Ville pour rester accueillante tout en se développant grâce aux nouveaux lotissements et en pratiquant une politique d'urbanisation équilibrée.

A ce propos, il annonce l'organisation, à la Grange du Douaire, d'une exposition consacrée à l'aménagement du Centre Ville. Elle définira, pour les années futures, les options prises dans le cadre du schéma de structure.

Le premier magistrat de la Ville souligne aussi l'importance de la solidarité à l'intérieur de notre communauté. C'est la raison pour laquelle le CPAS a été autorisé à mettre en place de nouveaux services d'aide à la population.

Enfin, M. Féaux invite successivement M. l'Ambassadeur du Nicaragua à dévoiler la plaque portant le nom de l'avenue de Masaya et M. le Conseiller Culturel de l'Ambassade de Hongrie à dévoiler celle portant le nom de l'avenue de Veszprém.

Ces deux artères sont situées à Limelette et débouchent dans l'avenue des Droits de l'Homme récemment dénommée (voir notre article « Approuvé »).

Le moment est alors venu de lever son verre à la prospérité de toutes les associations socio-culturelles et sportives, ainsi qu'en l'honneur des Autorités civiles, militaires et religieuses représentées.

CARNET  
FAMILIAL

NAISSANCES

Teugels Jessica, Kalenga Milambu Bart, Depouhon Paul-Antoine, Linard de Guertechin Grégoire, Grisay Guillaume, Grandry Nicolas, Couvreur Mélissa, Renard Laurent, De Coster Gwenaëlle, Vankerkhoven Audrey, De Praetere Sophie, De Schrijver Steve, Gérard Alexandre, Neve de Mevergnies Maxime, Maricosu Clara, Miclotte Jennifer, Attanjaoui Soufiane, Allard Aïcha, Bultot Fabian, Tenret Charlotte, Hilmi Yasmine, Elkadir Sara, de Mahieu Caroline, Evens Alexandre, Hautier Thibaud, Clément Aurore,

Echeilani Louai, Thibaut de Maisières Alexis, Auray Johnny, Moriau Jonathan, Botten Fabienne, Veche Guillaume, Scarniet Elodie, Sablon Thomas, Deceuninck Elodie, Toussaint Stéphane, Vêche Romain, Van Wesembeek Quentin, Mettens Marie, Feron Baptiste, Walle Jérémy, Joly Céline, Jadoul Frédéric, Montois Céline, Rivière Fanny, Jadoul Dimitri, Cornet Géraldine, Vanderlinden Laura, Carmona Laetitia, Dia Dorian-Kerin, Dietrich Quentin, Durie Lilian.

MARIAGES

Londono Sicacha Guido et van Rutten Wivine, Mertens Christophe et Brouwers Marilynne, Léonard Thibault et Gillain Jeanne-Marie, El Amriti Amar et Verté Fabienne, Idrissi Khalid et Legrand Sophie, André Philippe et Coenart Nicole, Moulart Jean et Ilunga Fatuma, Kalenga Milambu et Walraevens Hilde, Keijser Robert et Gossuin

Françoise, Martinez Rea Luis et Lobert Anne, Mom Mean et Nud Kong Mee, Wargnies Pierre et Baivy Ariane, Mongin Philippe et Gorges Françoise, Mommens Jean-Pierre et Wéry Marie-Anne, Mouravieff Alexis et Aubin Jocelyne, Bruteau Alec et Desmarez Véronique, Decant Philippe et Feller Christelle.

DÉCÈS

decembre 1990  
Hermand Georgette, Resteau Andrée, Gheude Georges, Coussens Clara, Geraerts Henri, Sneessens Louise, Mauën Georgette, Dave Alphonse, Lesoil

janvier 1991  
René, Mercier Charles, Pirsoul Jeanne, Gobiet Guy, Chergui Ali, Araldi Lauranne, Bouvy Victor, Tellier Maria, Pironet Louise, Incandela J.B.

Avis aux responsables  
d'associations

Le service Information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations.

En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avvertir.

Tél. 43 79 06

## IN MÉMORIAM

*YVES DEBELLONI*



Né à Bierges le 31 octobre 1912, Yves Debelloni exerça les fonctions de surveillant des travaux à la Commune d'Ottignies de 1958 à 1977. Collaborateur intègre et scrupuleux, il dut faire face à de nombreuses missions dans le cadre de l'implantation du site de Louvain-la-Neuve, de la construction du Centre Culturel et de l'édification du Centre Commercial du Douaire.

Grand colombophile devant l'Éternel, Yves Debelloni est décédé dans sa commune natale le 24 octobre 1990.

*JEAN BASECQ*



Né à Ottignies le 14 mars 1932, Jean Basecq était le descendant d'une famille établie dans la localité depuis plusieurs générations. Les anciens lecteurs se souviennent certainement de son grand-père, charron de profession, qui tenait un café en face de l'église du Centre, à l'angle de la rue du Roi Albert.

C'est dire si Jean Basecq connaissait la localité et ses habitants de qui il avait su se faire apprécier notamment en participant activement à la vie culturelle (il faisait partie du Cercle « L'Effort ») et politique (il fut candidat aux dernières élections communales).

Il est décédé inopinément à Bruxelles le 14 décembre 1990.

*MARIA TELLIER*



Née à Vellereille-les-Brayeux le 21 octobre 1923, Madame Delgrange, épouse de notre ancien secrétaire communal, participa à la vie financière de notre Ville en qualité de gérante de l'agence du Crédit Communal implantée au Centre. Attentive aux intérêts de chacun, elle sut développer ce qui, à l'origine, n'était qu'une petite agence locale installée à son domicile pour en faire une succursale bancaire digne d'une ville universitaire.

Elle fut, parallèlement à sa mission professionnelle, une épouse et une mère souriante et digne comme il s'en rencontre toujours en Thiérache, sa région d'origine.

Madame Delgrange s'est éteinte dans sa ville d'adoption le 18 décembre 1990.

*HENRI DAVE*



Né à Ciney le 8 novembre 1927, Henri Dave était bien connu dans la localité dont il a fixé sur pellicule bien des monuments et des manifestations. C'était un homme de lumière qui sut exploiter favorablement les contrastes sans jamais sombrer dans l'exagération.

Pendant plusieurs décennies, il collabora avec l'Administration Communale et contribua ainsi à la réalisation de ce que nous appelons à la Rédaction, l'album officiel des grands moments de la vie publique.

Par sa compétence et sa simplicité, Henri Dave s'était fait de nombreux amis. Il est décédé au Petit-Ry le 4 janvier 1991.

*CHRISTIANE RUBAY*



Née à Charleroi le 3 mars 1931, Madame Goffart était institutrice de formation. Mais c'est surtout en montant sur les planches avec les comédiens amateurs du Cercle « L'Effort » qu'elle se fit connaître dans la région. Les spectateurs du théâtre wallon se souviendront longtemps de sa prestation, en compagnie de son mari, dans la pièce intitulée « Ne t'énerve né, c'est'in Tango ».

Madame Goffart, malgré ses charges familiales et l'épreuve de la maladie, trouvait encore du temps pour se consacrer aux autres. Elle n'a pu vaincre la souffrance, elle n'a pu que servir ses semblables et s'est éteinte à Ottignies le 10 janvier 1991.

*PIERRE CORBISIER*



Né à Rutshuru (Zaïre) le 13 décembre 1933, Pierre Corbisier était un architecte hors du commun. Il fut choisi pour dresser les plans du bâtiment central du Centre Sportif de Blocry, le plus grand du Benelux avec ses 12 salles de sport, 42 vestiaires, une cafeteria et un ensemble de locaux administratifs, inauguré le 12 mai 1979.

Professeur à l'école d'architecture de La Cambre, il s'appliqua à inculquer à ses élèves une pensée intègre et novatrice qui, selon lui, devait présider à toute recherche architecturale. Cette pédagogie a porté ses fruits et son fils spirituel, Marc Vandemeulebroucke, jeune architecte établi dans notre région, s'en inspire largement pour placer son art en communion avec la nature selon l'enseignement de son maître.

Pierre Corbisier est décédé à Héவில்ers le 31 janvier 1991.

*A toutes ces familles éprouvées, les Autorités municipales et la Rédaction du Bulletin Communal présentent leurs sincères condoléances.*

### J.C. ELECTRO-Chauffe

Tous problèmes résolus en électricité  
Grands et Petits Travaux

Entretien et dépannage chaudières Gaz et Mazout  
AGRÉE MINISTERE

Tél. 613409 - 1341 Céroux-Mousty



**lootvoet**

Ramones tous types  
Membre fondateur  
Fédération des Ramoneurs  
Tél. 414245

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

PLUS

REPORTAGE

Antennes de l'Administration Communale sur le site universitaire



Après avoir inauguré au printemps une antenne des services administratifs, le Collège échevinal a poursuivi sur sa lancée en ouvrant au public, dès le 23 octobre, une antenne des services de police et des travaux. Une manière efficace de contribuer au rapprochement du site néo-louvainiste et de l'administration locale sympathiquement représentée sur notre photo par l'équipe des ouvriers communaux affectés à l'entretien des voiries.

L'inauguration de l'antenne administrative avait été rehaussée de la présence de M. Boullioux, Adjoint au Maire de Jassans, que l'on voit ici coupant le ruban.



Un Oscar pour C.P. Bourg

Le 9 février, le grand Oscar à l'Exportation a été remis par M. Robert Urbain, Ministre du Commerce Extérieur, à M. Bourg, Directeur d'une entreprise locale de renommée internationale, en présence de Mme Anne André, Echevin du Commerce. Une raison de plus de croire à la compétitivité de nos produits.

La promotion de la qualité de la vie dans notre entité suit les filières les plus diverses et parfois les plus étonnantes. A l'aide de quelques photos, essayons d'évoquer les événements qui, en 1990, contribuèrent à l'amélioration de l'image de marque de notre Ville.

Les sportifs aussi



Nos amis sportifs se voient régulièrement encouragés dans leurs efforts pour placer toujours plus haut la barre de leurs limites. Ainsi, Annie Galban, notre nouvelle Echevin des Sports, n'a-t-elle pas manqué de stimuler les jeunes qui témoignent de leur satisfaction lors de la remise des mérites et trophées sportifs pour 1990.

Erasmus



Un projet humaniste et encyclopédique pour une Europe à la mesure des convictions de la jeunesse d'aujourd'hui ? Notre Ville répond affirmativement et accueille le 29 octobre, 70 étu-

dians venus de tous les pays de la C.E.E. et qui ne sont pas restés insensibles à la réception chaleureuse des autorités municipales et académiques.



Veszprém : plus qu'une petite guindaille pour privilégiés !

Après les traditionnels échanges amicaux proposés à l'occasion des cérémonies du jumelage, les hommes d'affaires hongrois sont venus rencontrer leurs confrères belges sur le zoning scientifique de Louvain-la-Neuve. C'était le 6 décembre. Espérons que saint Nicolas trouvera dans sa hotte les contrats que chacun souhaite !



### Promenade pédestre sur un échangeur routier



Avant de livrer à la circulation automobile l'échangeur de St-Jean des Bois, les autorités communales accompagnent André Baudson, Ministre des Travaux Publics, le 4 juillet, dans sa promenade inaugurale de ce carrefour important de la localité. Les usagers de la route apprécieront la disparition de ce « point noir » et l'amélioration des accès vers le site universitaire et le centre de la localité. Tout bénéficie pour le commerce local et les relations entre le haut et le bas de la Ville.

### Développer l'enseignement



Le 11 septembre, l'inauguration de l'école fondamentale de Lauzelle ouvre des perspectives nouvelles dans ce quartier de Louvain-la-Neuve récemment aménagé.



Depuis 20 mois, la convivialité et la participation des citoyens deviennent chaque jour une réalité plus tangible dans l'entité.

Pour vous en convaincre, il suffira de rappeler brièvement ce qui a été réalisé avec l'ensemble de nos concitoyens :

#### Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT) :

examen des plans de lotissements, plan wallon des déchets, pistes cyclables, sentiers communaux, schéma de structure tenant compte d'un accroissement démographique évalué entre 20 et 33 % d'ici l'an 2010.

#### Social :

étude sur les besoins réels des habitants, création d'un groupe de travail 3<sup>e</sup> âge, ouverture d'un service d'éducation à la santé (assuétudes, solitude, exclusion sociale), la maison de quartier (Chapelle aux Sabots), les parents de quartier qui acceptent d'aider des enfants qui en ont besoin,

ainsi que tous les services généralement offerts par le CPAS.

#### Enseignement :

Conseil Communal des Enfants, nouvelle école de Lauzelle, la crèche Fort Lapin, service communal d'aide à l'enseignement,...

#### Sports :

pataugeoire de Blocry, répertoire des sports, inauguration de 4 nouvelles attractions au Centre Sportif de Blocry (mur d'escalade, rampe de skate-board, salle de fitness et bain à bulles), achat, en vue de son réaménagement, du terrain de foot du Buston, augmentation appréciable des subsides attribués aux sociétés sportives locales (X2).

#### Culture :

installation du Foyer Culturel, les nouvelles installations de la Bibliothèque du Douaire, le placement d'œuvres d'art sur le domaine public.

### Y a-t-il un cycliste dans l'entité ?



Oui. Ils sont même très nombreux et ce ne sont pas les Echevins Lega et Benthuy qui nous démentiront. Notre ville encourage l'organisation de randonnées cyclistes particulièrement attrayantes et envisage l'aménagement de pistes « en site propre ». Etre cycliste à Ottignies Louvain-la-Neuve ? Oui. Malgré les difficultés d'un terrain ingrat.

### Transports scolaires

Ce n'est certes pas une mince affaire que d'assurer le transport des élèves vers les différents groupes scolaires de la localité ! En vue d'améliorer ce service, la Ville vient d'acquérir un bus « grand format » sorti tout droit des ateliers Jonckheere. Comme MM. Staquet (à g.) et Stache (à dr.) entourant le délégué de la firme, il est certain que nos bambins et leurs parents apprécieront l'effort fourni par l'Echevinat de l'Enseignement.



Rendre hommage au personnel enseignant qui n'a pas ménagé ses peines pour former des générations d'écoliers et contribuer à l'expansion constante d'un réseau communal à la pointe de la pédagogie, c'est aussi défendre les principes d'un enseignement pluraliste remarquable de vitalité (sur notre clichés : Mmes Delafontaine et Hannon).

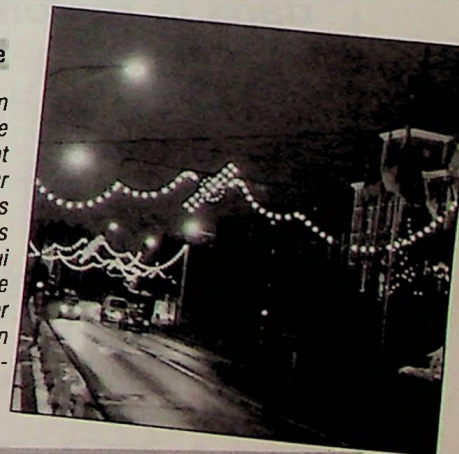


### Ouverture au monde

Notre Ville s'est résolument tournée vers l'extérieur avec le jumelage avec Jassans en France auquel est venu s'ajouter tout récemment celui de Veszprem en Hongrie. Des pactes d'amitié ont été conclus avec Masaya au Nicaragua et Draganesti en Roumanie. Les nouveaux panneaux de bienvenue seront placés aux entrées de la localité.

### Les feux de la Saint-Sylvestre

A l'approche des fêtes de fin d'année, les rues du centre de l'entité et du site universitaire ont été décorées de mille feux pour le plus grand plaisir des habitants tout affairés à leurs emplettes chez nos commerçants qui avaient rivalisé de bon goût et de dynamisme pour achalander leurs boutiques. La promotion commerciale ? Avec les guirlandes, c'est clair !



## NORD-SUD

### COOPÉRATION

#### LA VILLE SOUTIENT PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

« DAFEME » au Sénégal  
(projet indépendant)  
Forage d'un deuxième puits  
(15 m de profondeur) pour dra-  
guer les eaux de surface. S'inscrit  
dans un projet global de dévelop-  
pement local (avec moulin à mil,  
case de santé, etc... de 600 000  
F dont la moitié est couverte).  
Demande : 70 000 F  
Attribution : 48 000 F

« QOSQO MAXI » à Cuzco - Pérou  
Mise en place d'ateliers de rue  
pour adolescents (± 4 par atelier)  
qui doivent s'autofinancer.

Des ateliers existent, il faut en  
rajouter.  
Demande : 80 000 F  
Attribution : 58 000 F  
(Ferme des Convivés)

« CONCEPCION » au Chili  
(projet CETAL)  
Continuation de l'action entre-  
prise dans ce village côtier pour  
survivre en dépit de l'industrie du  
bois toute puissante, polluante, et  
qui tue la pêche.  
Demande : 100 000 F  
Attribution : 58 000 F

« AREQUIPA » au Pérou  
(ACDA)  
Consiste à aider la construction  
de 4 classes et le bloc sanitaire  
pour 800 enfants. 165 000 F sont  
nécessaires au projet global.  
Demande : 50 000 F  
Attribution : 48 000 F

Nicaragua (par le CETRI de LLN)  
Construction de 2 maisons com-  
munautaires et d'un parc infantile  
dans un village de paysans pau-  
vres.  
Coût : 123 000 F  
Attribution : 88 000 F

« YAOUNDE » au Cameroun  
Une unité de polycopie pour cours  
et cahiers d'exercices afin de  
« casser » le monopole d'impor-  
tation et de diffusion des docu-  
ments scolaires.  
Projet soutenu par la Ville auprès  
d'institutions, organismes et  
sponsors.

Une démarche pour le projet de  
« COCHABAMBA » en Bolivie  
(Collège Jean XXIII) : achat de  
deux machines à laver industriel-  
les. Cela s'inscrit dans un projet  
d'autofinancement de la popula-  
tion scolaire qui travaille en ate-  
liers.



Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73  
1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290

**NOUVEAU**  
dans la région !



l'élevateur KOMATSU

en vente chez  
Ets Noël G.

Avenue Albert 1<sup>er</sup> 43 - 1342 Limelette  
Tél. (010) 413190

Electrique • Diesel • Essence

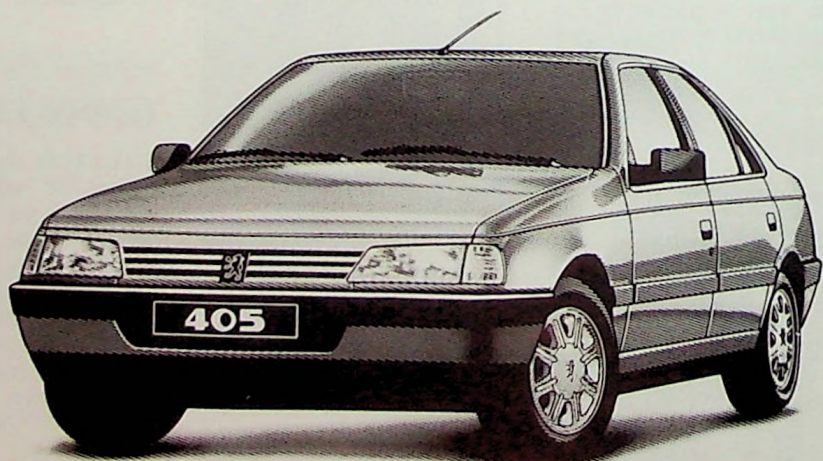
## Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 612250

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405  
L'EXPRESSION DU TALENT.

## LE POINT

# COMMISSIONS CONSULTATIVES

## COMMENT PARTICIPER ?

Si vous désirez participer à une ou plusieurs Commission(s), c'est très simple, mais nous vous demandons de respecter la procédure... Merci d'avance !

— Choisissez « votre » Commission : Social-Famille-Santé, Jeunesse, Sports, Commerce et

Emploi, Energie, Tiers-Monde, Enseignement, Culture, Finances.

— **Ecrivez (ne téléphonez pas)** en stipulant votre choix, vos coordonnées précises et complètes et adressez votre courrier au Service Participation, Hôtel de Ville, avenue des Combattants 35, 1340 Ottignies.

**Nous vous demandons de n'utiliser aucune autre procédure, svp. Merci.**

— Vous serez convoqué aux réunions et recevrez les P.V. successifs. Lisez attentivement les messages figurant sur ces documents : ils vous permettront

de gagner du temps et d'éviter des erreurs. A bientôt !

### Nouveauté !

Les calendriers des réunions sont maintenant diffusés dans les pages communales du télé-texte de TVCom.

# CAMPAGNE FLORALE

## LE PLAISIR DE FLEURIR POUR EMBELLIR L'ENVIRONNEMENT

Cela fait 4 ans que la campagne florale organisée par la Ville rencontre un succès croissant.

Cette année encore le jury communal composé de professionnels et de quelques bénévoles a déterminé, non sans difficultés tant les fleurissements étaient de qualité, le classement établi suivant deux catégories : « jardins » et « façades ».

Au cours de la cérémonie de remise des prix tenue au Centre



Culturel, Jacques Lega, Echevin de l'Environnement, a félicité les 32 participants de la catégorie « façades » et les 86 autres de la catégorie « jardins ». Ils ont tous reçu un abonnement à la revue « Notre Jardin » et les mieux classés participeront à un voyage d'un jour à Keukenhof, haut lieu de l'art floral.

Avis aux amateurs : préparez la saison prochaine pour gagner une place ou deux !

## Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22  
Limauges (Céroux-Mousty)  
Téléphone (010) 612433



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

POUR VOS IMPRIMÉS  
EXIGEZ LEMUST

IMPRIMERIE  
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS  
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47  
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE  
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

## ROUMANIE

UNE AIDE A SOUTENIR

**L'EUROPE  
DU CŒUR**

## VESZPRÉM

BILAN ET PROJETS

*Suite aux événements qui se sont passés en Roumanie, les Ottignois, dès Noël 1989, ont participé nombreux et généreusement au mouvement de solidarité en faveur du village de Draganesti, avec lequel notre Ville a noué des liens d'amitié et de collaboration ; Céroux ayant fait de même pour le village de Petrova.*

*L'an dernier, nous leur avons acheminé et distribué différentes aides lors de plusieurs voyages.*

*Cette année, nous allons cibler notre collaboration spécialement :*

*— vers les 5 écoles (matériel didactique et fournitures classiques) ;*

*— vers la santé publique (médicaments courants et matériel médical simple).*

*Une action est en cours auprès des Sociétés et Industriels implantés dans l'entité afin de rassembler les dons. Nous faisons appel au sens de solidarité de la population afin que les 23 000 ottinto-néo-louvanistes montrent aux 6 250 habitants de Draganesti que nous sommes, en pensées et en faits, avec eux qui cherchent encore les moyens*

*d'accéder à une démocratie qu'ils n'ont plus connue depuis plus de 60 ans !*

*Le convoi qui, au printemps prochain, quittera Ottignies pour Draganesti sera, grâce à nous tous, important, très important. En effet, ce peuple mérite de recevoir notre collaboration effective et nous savons que nous pouvons compter sur vous. Merci d'avance.*

**Adresses de contact :**

**J. Bertrand**  
Vieux Chemin de Genappe 1  
1340 Ottignies  
Tél. 41 57 04

**B. Lootvoet**  
Avenue des Villas 33  
1340 Ottignies  
Tél. 41 42 45

**G. Lejeune**  
Montagne du Stimont 5  
1340 Ottignies  
Tél. 41 44 51

**B. Jacob**  
Avenue Bel Horizon 13  
1341 Mousty  
Tél. 61 34 04

Le Comité de Jumelage avec la Ville universitaire hongroise a mis l'année 1990 à profit pour concrétiser les projets suivants :

avril :  
une équipe de six étudiants de l'UCL et deux délégués du CUSEP se rendent à Veszprém pour une rencontre échiquienne et pour préparer de futurs échanges sportifs ;

mai :  
une délégation officielle de la Ville et de l'UCL se déplace à Veszprém du 25 au 28 mai à l'occasion des cérémonies officielles du jumelage ;

décembre :  
une délégation économique hongroise (trois industriels et un banquier) rend visite au parc scientifique de Louvain-la-Neuve du 5 au 8 décembre et établit des relations prometteuses avec certaines firmes qui ont des activités complémentaires.

Pour 1991, le Comité envisage les activités ci-dessous :

mai :  
visite de la chorale de Veszprém (environ 40 personnes) et représentation au Centre Culturel ou à la Ferme du Douaire ;

octobre :  
visite d'une délégation d'étudiants de l'Université de Veszprém pour des rencontres échiquiennes et sportives

Le déplacement à Veszprém d'une vingtaine de médecins de la région d'Ottignies en vue d'un congrès médical est également en préparation.

Nous nous permettons de faire appel aux bonnes volontés pour le logement des membres de la chorale de Veszprém (une quarantaine de personnes).

Les personnes qui hébergeront un membre de la délégation hongroise auront droit à la gratuité du spectacle (maximum deux cartes par famille) et à une invitation à la réception donnée à cette occasion.

Les offres de logement sont à adresser à Albert Verhaegen, (010) 41 91 15, de préférence le soir.



*Ils gardent sourire et confiance malgré l'insuffisance du mobilier scolaire, du matériel didactique et des fournitures classiques !*

## COMITÉS DE JUMELAGES

A toutes fins utiles, nous vous communiquons la liste des responsables des différents Comités de jumelages.

**Jassans-Riottier (France)**

Emile Tasson  
Avenue Provinciale 80  
Tél. 61 29 18

**Veszprém (Hongrie)**

Albert Verhaegen  
Avenue Maréchal Montgomery 14  
Tél. 41 91 15

**Draganesti (Roumanie)**

Jacques Bertrand  
Vieux Chemin de Genappe 1  
Tél. 41 57 04

**Masaya (Nicaragua)**

Anita Coppens  
Place de l'Eglise 2  
Tél. 41 40 37

François Houtart  
Rue Sainte-Gertrude 5

**CHAUFFAGE M. HERMAN**



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bourvrouils 4  
1340 Ottignies

☎ (010) 41 68 87

**PIERSON  
C'est BON**



010/41.42.43



**lootvoet**

Ramonages tous types  
Membre fondateur  
Fédération des Ramoneurs  
Tél. 41 42 45

# LE PLAN BUDGÉTAIRE 1991-1994

UN OUTIL POUR UNE GESTION PERFORMANTE DES FINANCES DE LA VILLE

par Jacques LEGA, Échevin des Finances

## 1. Introduction

Lors de la présentation de son programme politique de législature, il y a un peu moins de deux ans, la Nouvelle Majorité avait manifesté l'intention d'établir un plan budgétaire pluriannuel qui devait s'étendre jusqu'à l'exercice 1994.

Dès l'élaboration du budget 1989 et l'analyse du compte 1988, des **difficultés financières structurelles** furent mises en évidence. Celles-ci résultaient du fait que, à **fiscalité constante, le taux d'accroissement des dépenses était supérieur au taux d'accroissement des recettes**. La figure 1 illustre bien ce phénomène pour la période 1985-1989 au cours de laquelle le résultat de l'exercice propre a décliné progressivement de + 25 millions à - 10 millions.

Par ailleurs, le décret du 20 juillet 1989, organisant la répartition du Fonds des communes, laissait percevoir une diminution de quelque 20 millions de la part de notre Ville, à l'horizon 1995, si les recettes fiscales étaient maintenues à leur niveau antérieur.

Il nous apparût, dès lors, indispensable, d'une part, de prendre des **mesures immédiates** afin de redresser notre situation dans

la répartition du Fonds des communes et, d'autre part, de nous doter d'un outil prévisionnel performant qui puisse nous permettre d'établir un plan budgétaire sérieux jusqu'en 1994.

En premier lieu, les **centimes additionnels au précompte immobilier furent augmentés de 500 unités** pour pouvoir retrouver, dès l'exercice 1992, une part du Fonds des communes au moins équivalente à celle de 1988, tout en établissant l'équilibre entre les recettes et les dépenses en 1990.

Parallèlement à ces mesures, l'étude d'un **modèle de prévision budgétaire** était confiée à l'Union des Villes et Communes de Belgique. Les grandes lignes de cette étude furent présentées lors d'une réunion de la Commission Consultative des Finances, élargie aux conseillers communaux, en septembre 1990. Depuis lors, le modèle fut affiné afin de mieux prendre en compte toutes les particularités de notre Ville.

Dans la suite de cet article, nous nous proposons de décrire les **caractéristiques essentielles du modèle** et de mettre en évidence les **principales hypothèses** ainsi que les **décisions politiques** qui sous-tendent le plan budgétaire.

## 2. Les caractéristiques essentielles du modèle de prévision budgétaire

### 2.1. L'évolution des recettes

Près des trois quarts de nos **recettes** proviennent des impôts et redevances, ainsi que du Fonds des communes. Il est donc particulièrement important de pouvoir tenir compte des différents paramètres qui influencent ce type de recettes.

L'évolution des recettes de **précompte immobilier** dépend essentiellement de celle du **revenu cadastral**. Ce dernier augmente chaque année en fonction des nouvelles constructions, tant particulières que d'entreprises et de bureaux. Nous avons pu constater que la croissance du revenu cadastral, entre 1980 et 1989, était parfaitement liée au nombre de **mètres cubes** intervenant dans la calcul de la taxe à la construction au cours des années précédentes, en considérant un **revenu cadastral moyen de 145 francs par mètre cube construit**. De plus, au cours de cette année, le revenu cadastral sera indexé de 5,3 pourcents et, à partir de l'année prochaine, il suivra l'évolution de l'**indice des prix**.

Les revenus de l'**impôt des personnes physiques** sont directement liés au chiffre de la **population**. L'augmentation de cette dernière dépend fortement du **nombre de nouvelles constructions particulières**. A partir des chiffres observés entre 1980 et 1989, on constate l'existence d'un lien très étroit entre l'accroissement de la population et le nombre de **mètres cubes taxés**, à raison d'un **nouvel habitant pour environ 200 mètres cubes d'habitation**. En outre, les revenus de l'impôt des personnes physiques augmentent proportionnellement à l'**indice des prix** et progressent suivant le **taux de croissance de la richesse nationale**.

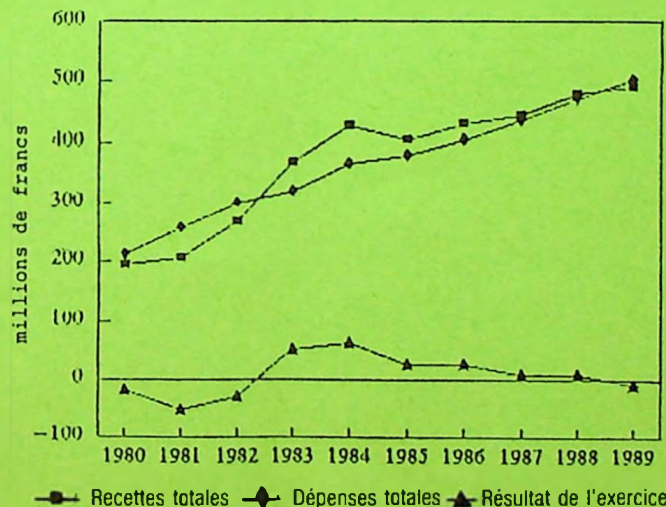


Figure 1

Quant aux recettes du **Fonds des communes**, elles dépendent principalement du chiffre de la **population** et du **produit des impôts et redevances communaux**, à l'exception de l'impôt des personnes physiques.

### 2.2. L'évolution des dépenses

Outre les effets de décisions politiques, les dépenses sont fortement liées à des **facteurs extérieurs** à la Ville.

## 3. Les hypothèses conjoncturelles

### 3.1. Les mètres cubes taxés

La taxation intervenant l'année de la mise sous toit du bâtiment, la plupart des permis de bâtir sont délivrés au cours de l'année qui précède celle de la taxation. Connaissant le nombre de mètres cubes autorisés en 1989 et 1990, nous sommes dès lors à même d'évaluer approximativement le **nombre de mètres cubes qui seront taxés en 1990 et 1991**.

Année	1990	1991	1992	1993	1994
mètres cubes taxés d'habitation	180 000	160 000	140 000	120 000	120 000
population au 1 <sup>er</sup> janvier	22 199 (chiffre réel)	23 100	23 900	24 600	25 200
mètres cubes taxés d'entreprises et de bureaux	150 000	100 000	80 000	70 000	70 000

### 3.2. L'inflation et la croissance économique

Les événements internationaux que nous vivons à l'heure actuelle rendent toute simulation à long terme particulièrement hasardeuse. Nous nous sommes dès lors limités à reprendre les chiffres annoncés par le Bureau du Plan avant la crise du Golfe en augmentant légèrement le taux d'inflation tout en diminuant le taux de croissance :

Année	1990	1991	1992	1993	1994
variation de l'indice des prix	+ 3,5 %	+ 4,5 %	+ 4 %	+ 3,5 %	+ 3 %
taux de croissance	+ 3 %	+ 3 %	+ 3 %	+ 2 %	+ 2 %

Ainsi, l'**indice des prix** influence directement les dépenses de personnel, de fonctionnement et de transfert. Les **prix de l'électricité, du gaz et des carburants** ont un effet sur les dépenses de fonctionnement tandis que les dépenses de dette sont liées intimement aux **taux de crédit**.

En ce qui concerne le personnel, il faut encore tenir compte des **revalorisations barémiques** conventionnelles de la fonction publique ainsi que des **augmentations dues à l'ancienneté**.

Pour les années 1992 à 1994, nous supposons qu'il y aura un ralentissement de la construction mais que son rythme restera nettement supérieur à ce qu'il fut durant les années 1982 à 1987.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'évolution de la population est directement calculée sur base d'un nouvel habitant pour 200 mètres cubes d'habitation, ce qui donne la **simulation suivante** :

Pour les **prix du carburant**, nous avons pris une variation identique à celle de l'indice des prix, tandis que pour le **gaz et l'électricité**, c'est ce même indice, diminué d'un demi point, qui a été choisi.

En ce qui concerne les **revenus imposables des personnes physiques**, nous avons supposé, au vu du faible revenu moyen actuel par habitant, que les nouveaux habitants jouiront de revenus supérieurs de 20 pourcents à la moyenne précédente.

Enfin, nous pensons que la **dotation générale du Fonds des**

**communes** augmentera moins rapidement que l'inflation et nous avons, dès lors, limité son accroissement à la moitié de celui de l'indice des prix.

### 3.3. Les taux de crédit

Ici également, une simulation valable est extrêmement difficile à réaliser. Nous sommes partis de l'hypothèse d'un arrêt de la croissance des taux et d'une légère diminution au cours du temps, quoique moins importante que celle que l'on pressentait il y a un an :

Année	1990	1991	1992	1993	1994
taux du crédit de trésorerie	12,5 %	12 %	11,5 %	11 %	10,5 %
taux du crédit à 5 ans	10,25 ‰	10 %	9,75 %	9,5 %	9,25 %

### 3.4. Les dépenses de personnel

Outre l'indexation des salaires, nous avons supposé que **deux nouvelles revalorisations de 2 %** seraient appliquées fin 1991 et fin 1992. Les dépenses de personnel subiraient dès lors une **augmentation de 2 % en 1991, 1992 et 1993**. Nous avons également tenu compte d'une **augmentation annuelle de 1,5 %** de ces dépenses pour faire face aux **majorations barémiques dues à l'ancienneté**.

## 4. Les décisions politiques

### 4.1. En matière de personnel

L'engagement de 3 policiers et d'un architecte-urbaniste au cours du dernier trimestre de 1991 entraînera une **augmentation d'environ 3 millions des dépenses de personnel en 1992**. Pour 1993 et 1994, nous prévoyons respectivement des majorations supplémentaires de **2 et 3 millions** qui devraient nous permettre de continuer à

étouffer notre corps de police et de nommer dans le cadre quelques agents contractuels subventionnés.

### 4.2. En matière d'emprunts

Afin de ne pas accroître exagérément la dette de la Ville, nous proposons de **limiter les nouveaux emprunts** aux montants suivants :

Année	1991	1992	1993	1994
nouveaux emprunts (en millions)	100	105	110	115
remboursement de l'exercice (en millions)	69	71	73	75

#### 4.3. En matière de fiscalité communale

L'indexation annuelle des revenus cadastraux devrait nous permettre, dès l'exercice 1992, de diminuer le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier de la manière suivante :

Année	1991	1992	1993	1994
centimes additionnels	2 200	2 100	2 000	2 000

Celles-ci sont également reprises sur les figures 2 à 5. La figure 2 laisse apparaître clairement

l'augmentation attendue du Fonds des communes à partir de 1992.

### RECETTES

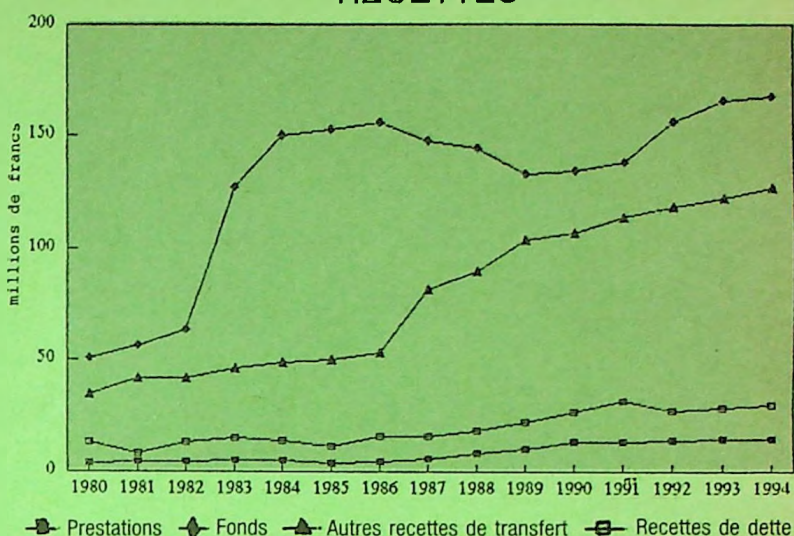


Figure 2

### 5. Les résultats de la simulation

Le tableau suivant présente les prévisions des comptes des exercices 1990 à 1994 :

Année	1990	1991	1992	1993	1994
<b>Recettes</b> (en millions)					
- prestations	12,9	13,4	13,9	14,3	14,7
- transferts					
* Fonds des communes	134,2	137,8	155,8	164,9	167,0
* précompte immobilier (PI)	123,4	141,7	156,8	164,9	177,8
* impôt des personnes physiques (IPP)	102,2	103,4	114,8	127,6	139,4
* autres taxes	35,7	33,3	32,5	32,0	32,7
* autres recettes de transfert	106,6	113,8	117,9	122,2	126,2
- dette	26,2	31,4	27,3	28,4	29,4
<b>Total</b>	<b>541,2</b>	<b>574,8</b>	<b>619,0</b>	<b>654,3</b>	<b>687,2</b>
<b>Dépenses</b> (en millions)					
- personnel	233,6	249,4	270,6	290,9	307,4
- fonctionnement	90,8	96,6	100,7	104,6	108,1
- transferts	62,4	73,6	79,6	85,6	90,2
- dette	149,7	163,4	168,2	174,7	178,8
<b>Total</b>	<b>536,5</b>	<b>583,0</b>	<b>619,1</b>	<b>655,8</b>	<b>685,5</b>
<b>Solde de l'exercice</b>	<b>+ 4,7</b>	<b>- 8,2</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 1,7</b>

La figure 3 montre que les recettes fiscales du précompte immobilier (PI) et de l'impôt des personnes physiques (IPP) devraient croître sensiblement au cours des prochaines années, malgré les diminutions prévues

des centimes additionnels à partir de 1992. Le produit des autres taxes devrait par contre diminuer, principalement à cause de la décroissance du rendement de la taxe sur la construction.

### FISCALITE

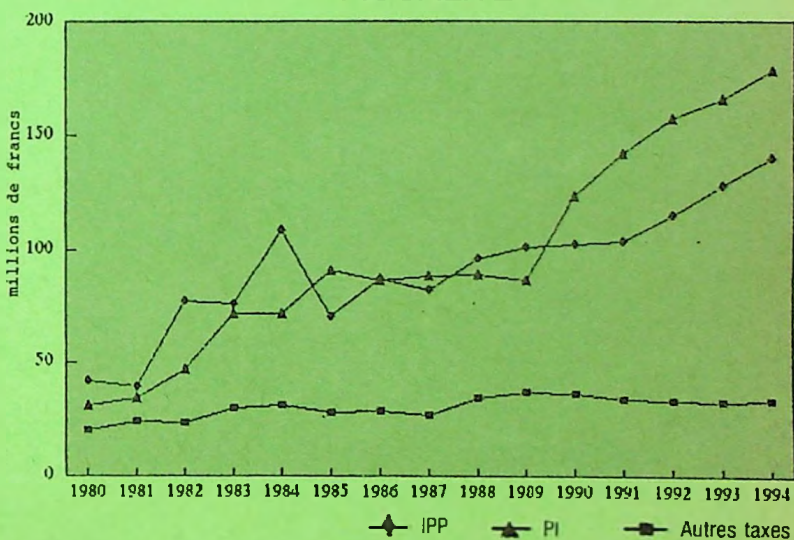


Figure 3

La figure 4 indique que ce sont les dépenses de personnel qui augmenteront le plus au cours de la période couverte par la simulation. Les dépenses de transfert connaîtront également une croissance importante due au fait que l'intervention communale en faveur du CPAS devra couvrir les augmentations des dépenses de personnel auxquelles ce dernier aura à faire face.

## DEPENSES

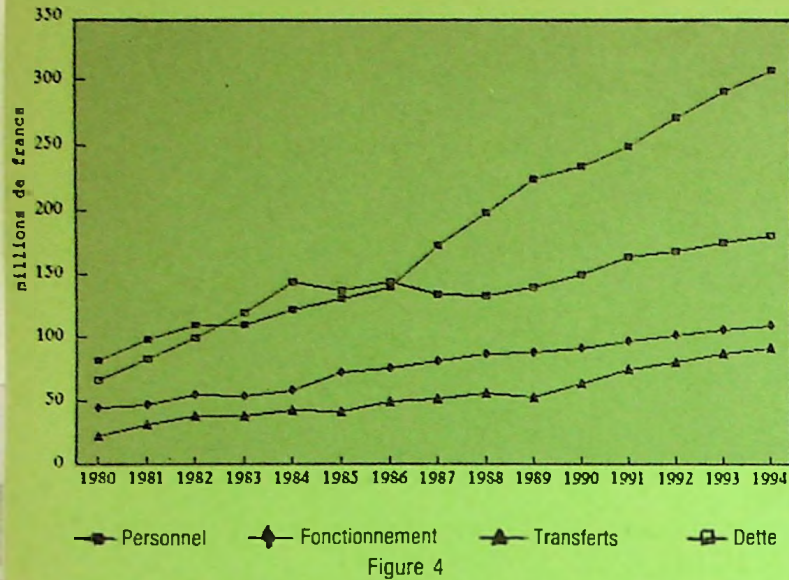


Figure 4

Enfin, la figure 5 montre bien que, à partir de 1992, les recettes et les dépenses devraient être à

peu près équivalentes, ce qui correspond bien à l'équilibre recherché à l'exercice propre.

## TOTAL

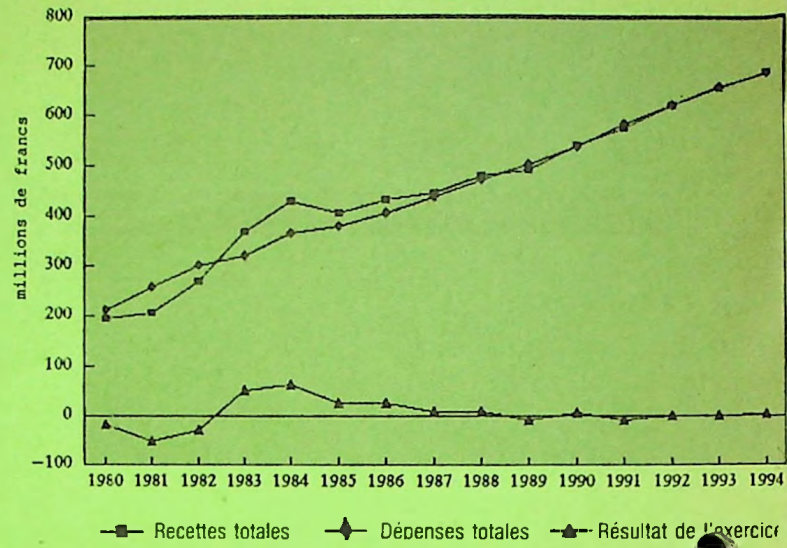


Figure 5

## 6. Conclusions

Les résultats de cette simulation nous permettent d'envisager l'avenir de manière relativement sereine. Il ne faut cependant pas perdre de vue que des modifications importantes pourraient intervenir au niveau des résultats si l'évolution de certains paramètres conjoncturels s'écartait de manière sensible de nos hypothèses.

Dans le cas d'une évolution plus favorable, une réduction plus importante de la fiscalité pourrait être envisagée. Par contre, si la situation devait se dégrader, les mesures politiques concernant le personnel, les nouveaux emprunts et la diminution de la fiscalité, devraient être revues.

Le plan budgétaire, présenté ici, doit avant tout être considéré comme un guide pour les années à venir. Il devra, bien entendu, être constamment ajusté aux nouvelles données de façon à pouvoir progressivement se rapprocher de la réalité. Il a, en tout cas, l'avantage de nous permettre de mieux percevoir les effets que les décisions d'aujourd'hui engendreront sur la situation financière de la Ville au cours des prochaines années.





## LIGUE DES FAMILLES

*BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ  
POUR ENFANTS DE 0 À 18 ANS*

**A VOTRE  
SERVICE**

organisée par la section locale de la Ligue des Familles.

**Dépôt :**

Vendredi 22 mars 1991  
sur rendez-vous préalable au  
45 01 91 ou 45 02 05.

**Vente :**

Samedi 23 mars 1991  
de 9 h à 13 h.

**Reprise :**

Samedi 23 mars 1991  
de 17 h à 19 h.

à la Salle Placet  
Rue des Sports 6  
1348 Louvain-la-Neuve

Renseignements :  
Tél. 45 01 91

Ce service est compétent pour donner toutes les informations relatives aux rapports entre locataires et propriétaires (loyers, frais d'entretien, vente d'immeuble, etc...).

Les permanences les plus proches se situent à Wavre (dans les

nouveaux locaux construits par la Région, rue de Nivelles).

Des dépliants sont disponibles auprès du :

Service Social Communal  
avenue des Combattants 40  
Tél. 43 78 11.

## SECTION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE

*BILAN DES ACTIVITÉS 1990*

**Transfusion**

Nombre de donneurs 1 900  
Pochettes récoltées  
plus de 4 000

**Secours**

Nombre de secouristes 30  
Heures prestées 4 000  
Interventions 80  
Nombre de personnes  
évacuées 87

**Ambulances**

Transports effectués 2 300

**Matériel sanitaire**

Articles disponibles 800  
Prêts 1 900  
Personnel bénévole 12

**Education**

Brevets de secouristes  
délivrés 24  
Brevets de  
benjamins-secouristes 20  
Participent  
à la session 90-91 42

**COMMENT  
ÇA VA ?**

## COLLECTES DE SANG

*CALENDRIER 1991*

**Ottignies :**

**Centre de la Croix-Rouge de Mousty**

**Samedis :**

6 avril - 4 mai - 1<sup>er</sup> juin - 6 juillet  
- 3 août - 7 septembre -  
5 octobre - 2 novembre -  
7 décembre 1991

**Limelette :**

**Ancienne Maison communale**

**Jeudis :**

7 mars - 6 juin -

5 septembre -  
5 décembre 1991

**Louvain-la-Neuve ;**

**Centre de plasmaphérese**

**Mardis :**

23 avril - 14 mai

**Mercredis :**

20 mars - 19 juin -

25 septembre - 16 octobre

**Jeudi :**

14 novembre 1991.

**Où vous adresser ?**

Centre de la Croix-Rouge  
Rue de la Station 9  
1341 Mousty  
Permanence :  
(010) 41 07 41  
Ambulances :  
(010) 41 43 41  
(jour et nuit)

Collectes de sang  
Monsieur Guy Lourtie  
Tél. (010) 61 41 55

Service de secours  
Monsieur Josy Neimry  
Tél. (010) 61 40 44

Service d'ambulance  
Monsieur Michel Lallemand  
Tél. (010) 41 75 05

Prêt de matériel sanitaire  
Monsieur Willy Hurez  
Tél. (010) 41 38 85

Action sociale  
Mme Marie-Hélène Barbieux  
Tél. (010) 41 83 57

Enseignement  
Père Georges Herremans  
Tél. (010) 41 57 67

Croix-Rouge Jeunesse  
Monsieur Eddy Lallemand  
Tél. (010) 41 75 05

Membres actifs  
Monsieur Edgard Vergucht  
Tél. (010) 41 83 30

## DEVENIR DONNEUR DE MÛELLE

La procédure à suivre pour devenir donneur de moëlle est simple.

1. Il suffit de procéder à une prise de sang qui permettra d'effectuer le typage complet de votre sang. Cette prise de sang peut être réalisée sur rendez-vous dans différents centres de transfusion sanguine auxquels sont attachés les différents laboratoires de typage HLA et notamment :

à Bruxelles (Anderlecht),  
Hôpital Erasme (ULB)  
Route de Lennik 808  
Tél. (02) 526 46 00

à Bruxelles (Woluwe),  
Clinique Saint-Luc (UCL)  
Tél. (02) 764 34 47 ou 764 34 48

A l'occasion de cette prise de sang, vous serez soumis à un bref entretien médical.

Votre typage sera automatiquement inclus dans le fichier de

l'ensemble des donneurs potentiels. Le Registre belge des donneurs de moëlle se situe à Ixelles, rue Joseph Stallaert 1, Tél. (02) 347 2804.

A ce stade, il n'y a rien d'autre à faire !

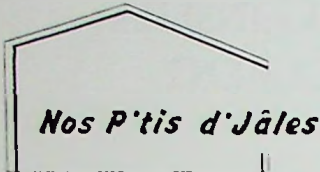
Il n'y a donc pas de prélèvement de moëlle à effectuer. Ce n'est pas une banque de moëlle qui est constituée, mais un fichier de donneurs potentiels

dont le typage sanguin complet est connu.

2. Si un malade a besoin d'une greffe de moëlle, s'il a le même typage sanguin que le vôtre et si un donneur n'est pas disponible dans sa famille, on fait appel à vous.

Lorsque vous êtes contacté, vous restez LIBRE d'accepter ou de refuser le don de votre moëlle.

(Extrait de « La Lettre du FNRS »)



**SERVICE  
GARDIENNES**

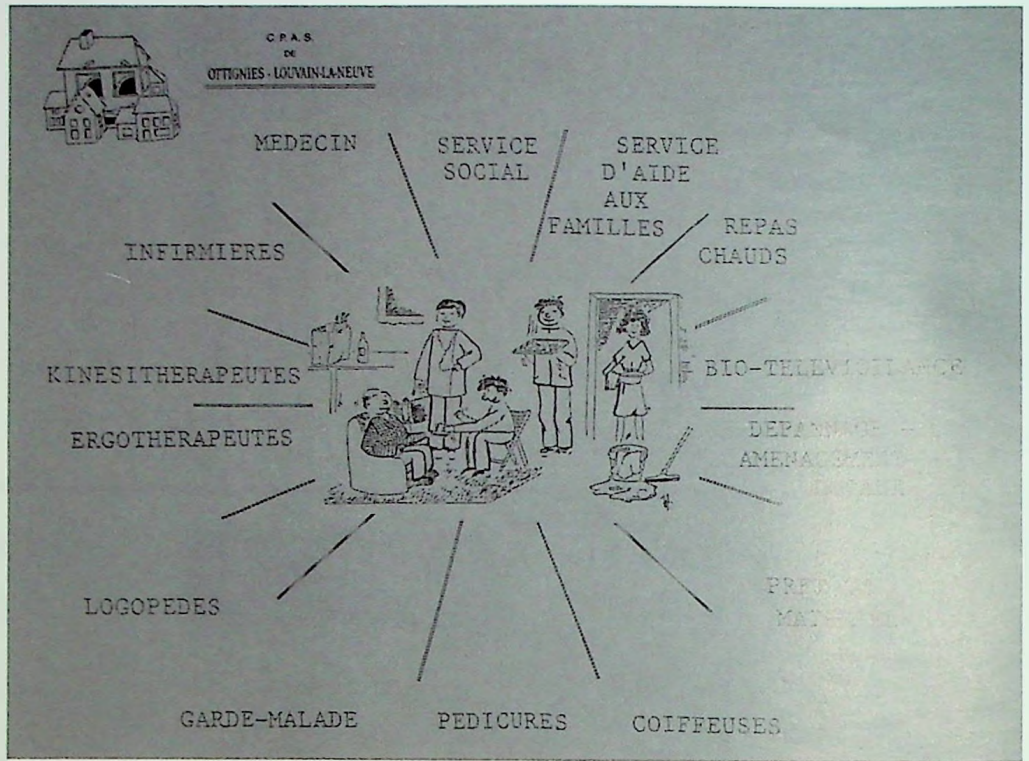
**Disponible**

avec l'envie de se sentir responsable, songez à la

**PETITE ENFANCE  
(0 à 3 ans)**

pour accueillir et éduquer chez soi des enfants, en collaborant avec l'équipe du service des gardiennes du CPAS.

Pour plus d'informations, contactez le CPAS d'Ottignies Louvain-la-Neuve, au (010) 4365 11.



**LA BIO-TÉLÉ-VIGILANCE**

— Si vous vivez seul, éloigné d'amis ou de relations, de voisins susceptibles de vous venir en aide ;

— Si vous êtes alité ;

— Si vous souffrez d'un handicap momentané ou permanent, de problèmes de tension, d'hypoglycémie (diabète), de troubles cardio-vasculaires, s'il vous arrive de faire des chutes ;

— Si vous connaissez quelque difficulté diminuant votre liberté d'action ;

Alors, recourez au système de télévigilance...

**De quoi s'agit-il ?**

La télévigilance est un système qui permet à tout moment et à distance d'appeler un Central pour réclamer de l'aide si votre sécurité ou votre état de santé était en péril alors que vous ne pouvez alerter quelqu'un ou atteindre votre téléphone ou encore si une question particulière vous tracassait et même si la solitude vous pesait.

**Comment cela fonctionne-t-il ?**

Il suffit d'appuyer sur un bouton d'appel d'une radio-commande à porter en pendentif ou au poignet.

A partir de là, un signal est envoyé à un télé-transmetteur placé sous le téléphone (instrument indispensable au départ).

Automatiquement, le numéro d'un central téléphonique de secours se forme. Un micro sensible et un haut-parleur permettent alors de converser avec la centraliste. Au cas où vous ne seriez pas en état de parler, grâce à un code qui vous est personnel, l'écran de l'ordinateur indique aussitôt les noms, adresses et téléphones des personnes à avertir et qui peuvent vous venir en aide.

Au Central, des personnes sont à l'écoute 24 h / 24.

**Qui contacter ?**

Le Service de télévigilance, n° tél. 4365 25 ou par courrier au CPAS d'Ottignies, avenue du Douaire 20, 1341 Ottignies.

**Quel est le coût ?**

Pas d'investissement de départ mais une location-redevance du service soit 1 200 F par mois.

Si vos moyens sont limités, le service social peut intervenir dans les frais de location.



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

Un bon outil est signé

**SANDVIK**  
et **BAHCO**

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/41 41 61

# CENTRE DE SOINS ET SERVICES COORDONNÉS À DOMICILE (C.S.S.C.D.)

— Si vous sortez de clinique et que votre état de santé nécessite toujours des soins ;

— Si vous êtes âgé et que votre désir le plus cher est de rester à domicile ;

— Si vous devez faire appel à des services ou des soins d'infirmières, de kinés ;

— Si vous avez besoin de béquilles ou d'une aide technique ;

Alors, contactez-nous ... !

**Les soins et services coordonnés à domicile, qu'est-ce que c'est ?**

Avant tout, c'est la mise en place d'une structure de soins et services qui s'articule autour de la personne à maintenir à domicile afin que les conditions médicales, para-médicales et psychologiques soient réunies.

Le C.S.S.C.D. organise donc le passage chez vous, des per-

sonnes requises et assure la coordination entre les différents services qui travaillent tous dans le même but : vous permettre de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.

**Pour qui ?**

Pour toute personne âgée ou non, éprouvant un problème de santé ou souffrant d'un handicap momentané ou non.

**Quel est le coût ?**

Le service est gratuit. Seules les prestations sont réglées directement aux différents intervenants.

**Téléphone  
436525**

**La Nuit  
Le Bruit nuit  
Pensez-y !**

**Service Ambulance  
Centre Brabant**



## P.S. Assurances : un partenaire attentif à votre avenir

- Vous avez besoin d'une assurance auto performante ou d'une couverture incendie sur mesure pour votre habitation ?
- Vous voulez bénéficier d'une assistance totale lors de vos prochaines vacances à l'étranger ?
- Vous cherchez une formule de prévoyance funéraire qui évite à votre famille les soucis financiers et les tracasseries administratives ?
- Vous souhaitez assurer l'avenir financier de vos proches ou vous préparer une retraite dorée en souscrivant une assurance vie ou une pension complémentaire ?
- Vous cherchez le partenaire fiable qui vous permettra de réaliser votre rêve de devenir propriétaire ?

- La solution :



**PS ASSURANCES**

- Nos conseillers dans votre région :

Crabbe F.	(010) 61 36 46	Ottignies-L.L.N.
Bernard J.C.	(010) 61 42 93	Ottignies-L.L.N.
Weitkumat P.	(010) 61 39 57	Ottignies-L.L.N.
	(010) 61 63 57	Court-Saint-Etienne
Facchin J.	(010) 61 36 52	Court-Saint-Etienne
Gilot J.P.	(067) 78 06 47	Baisy-Thy
Debock M.	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
Devis E.	(010) 61 45 28	Wavre

Entreprise agréée sous le numéro de code 0058

## S.O.S. ENFANTS - PARENTS DE QUARTIER

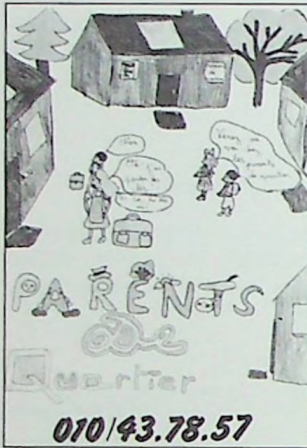
Pour répondre concrètement à des situations difficiles rencontrées par les enfants et les jeunes, tant dans leur milieu familial qu'en dehors, la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, sous la houlette d'Annie Galban, Echevin des Affaires sociales, a inauguré le 8 décembre dernier, un service « S.O.S. Enfants - Parents de quartier ».

Reposant sur un réseau d'une vingtaine de couples bénévoles, sélectionnés après enquête sociale, cette initiative est coordonnée par une équipe pluridisciplinaire.

### Accueillir, écouter

Les parents de quartier ont accepté d'être là chaque fois qu'un enfant, un jeune a besoin d'eux, pour un problème bénin ou de plus grande importance.

C'est une affiche réalisée par Nguyen Nhu Lan, de l'école communale de Blocry lors du concours organisé dans les écoles pour présenter le projet, qui doit servir de point de repère aux enfants. En l'apposant à leur fenêtre, les parents de quartier signalent leur disponibilité.



### Une équipe-relais

Dès qu'un problème surgit, les parents de quartier en réfèrent à l'équipe du service. Composée de plusieurs intervenants sociaux (Service social communal, CPAS, Service Jeunesse de la Police, ONE, Centre social universitaire), elle reçoit les demandes et se charge de les faire suivre auprès du service concerné. Cette fonction de coordination lui permet en outre de déceler des situations « à risque » avant qu'elles ne dégèrent.

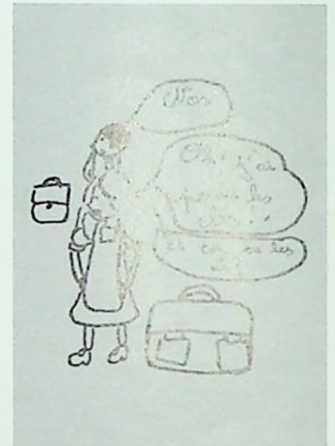
### Pour qui ?

Destinée aux jeunes et aux enfants, cette action doit être portée à la connaissance d'un maximum de personnes pour assurer son efficacité. C'est pourquoi une importante information a été entreprise auprès des écoles de l'entité.

### Renseignements

— Administration communale (Service Jeunesse et Service social) Tél. 43 78 11

— CPAS, Tél. 43 65 11



## LE RENIVAUX

### POUR ENFANTS MULTIHANDICAPÉS

Située à la rue du Renivaux, cette petite institution accueille et héberge une vingtaine d'enfants et d'adolescents multihandicapés.

Écoutons M. Secrétin, Directeur de cette maison « pas comme les autres » qui vient de recevoir un

don de 30 000 F offert par la chorale « La Saltarelle », la BBL et les commerçants d'Ottignies pour l'achat de matériel de première nécessité.

« J'adresse un très grand merci à tous pour l'aide apportée aux enfants du Renivaux. Il faut que

vous sachiez qu'une part importante de notre travail consiste en soins, alimentation, habillage. Comme pour le jeune enfant, il s'agit de dépasser le nursing, même de qualité, et d'exploiter ces moments pour développer la relation humaine, pour comprendre le « vivre avec ».

Enfin notre objectif est de comprendre le vécu de l'enfant, de le prendre là où il se trouve et d'essayer d'évoluer avec lui en mettant tout en œuvre pour lui permettre de découvrir et d'utiliser ce qui lui procurera son bien-être et son plaisir ».

**j'ai un  
LOOK  
très chouette!**

PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

Centre Commercial du Douaire  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/411919

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

**Les Galeries Meublux**  
de la maison STORMACQ

Salons, salles à manger,  
chambres à coucher,  
petits meubles,  
tapis en laine,  
matelas et sommiers,  
grand choix d'articles  
pour cadeaux

Rue E. Berthet 49  
1341 Céroux-Mousty      Tél. 61 21 04

## UDEL CUP 90



L'Union des Entreprises de Louvain-la-Neuve (UDEL) a remis ses prix aux lauréats de l'UDEL CUP 90 en présence du Bourgmestre et de l'Administrateur général de l'U.C.L.

L'UDEL voit avec enthousiasme la collaboration possible avec les entreprises ottintoises pour la seconde édition de cette coupe.

## UN ATELIER POUR LA RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI

A l'initiative d'Annie Galban, Echevin de l'Emploi, et de Jacques Otlet, Président du Centre Public d'Aide Sociale, un joint-venture à but social s'est créé entre les deux institutions situées sur le territoire de l'entité.

Se déroulant tous les deuxièmes mardis du mois, au Centre Culturel d'Ottignies, salle du 1<sup>er</sup> étage (accès par la rampe latérale), les deux premières séances de cet atelier ont déjà connu un grand succès.

Cet atelier permet à ceux qui veulent rechercher efficacement de l'emploi, de mieux connaître leurs possibilités personnelles, le marché de l'emploi et les démarches à effectuer pour se présenter comme de réels offreurs de services.

Une équipe pluridisciplinaire se tient à la disposition, des deman-



### Calendrier des ateliers

Les mardis 12.03.91,  
09.04.91, 14.05.91 et  
11.06.91 de 14 à 16 heures.

Ces ateliers sont limités à des groupes de 20 personnes, c'est pourquoi nous demandons aux personnes intéressées par cette nouvelle initiative de se faire connaître au Service Participation de la Ville ou au CPAS. L'organisation future de ces ateliers sera fonction des besoins spécifiques et des attentes et pourra ainsi déboucher sur une cascade d'initiatives.

deurs d'emploi, des jeunes n'ayant pas encore de projet spécifique, des chômeurs, y compris ceux de longue durée, de tous ceux qui recherchent une méthode pour mieux approcher l'emploi.

Selon Annie Galban, c'est l'occasion d'offrir une rencontre permettant de rompre l'isolement dans lequel se trouve le demandeur d'emploi. Par cette dynamique de groupe, il peut amé-

liorer la rédaction de son curriculum vitae et de sa lettre d'accompagnement. Il apprend également à décrypter une offre d'emploi et reçoit des conseils pour aborder un entretien d'embauche. On initie aussi aux méthodes de recherche par des jeux de rôles.

De plus, les demandes d'aides particulières ou groupées exprimées par les participants peuvent déboucher sur des programmes de formations spécifiques.

A noter aussi, qu'une banque de données et le fichier du FOREm sont mis à disposition.

Amélie Lauve, une grande spécialiste de la recherche d'emploi, donne de judicieux conseils et nous a assurés de sa participation.

Le sourire des têtes chercheuses d'emploi nous incite à croire à l'avenir prometteur de cette activité.

### Renseignements

Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, Service Participation, Bourse Permanente de l'Emploi, Tél. 437811.

CPAS, Tél. 436511.

## SIXIÈME JOURNÉE DE L'EMPLOI

S'il est une manifestation qui revêt une importance primordiale parmi celles qu'organise la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, c'est bien la Journée de l'Emploi.

Trois cent dix-neuf entreprises (firmes privées, organismes publics et services de conseils) ont pris part aux cinq éditions précédentes qui globalement ont accueilli environ 10 000 visiteurs ; soit une moyenne annuelle de 2 000 visiteurs.

Incontestablement, une nouvelle édition s'imposait. C'est la raison

pour laquelle le Service communal de la Participation a mis sur pied, le mercredi 21 novembre 1990, sa Sixième Journée de l'Emploi, qui eut lieu dans le Foyer du Centre Culturel. Cette année encore, cette manifestation, placée sous le patronage de l'échevinat des Affaires sociales, confié tout récemment à Mme Annie Galban, a connu un succès croissant : 65 stands, 3 000 visiteurs, 300 offres d'emploi encodées.

Un encouragement et un plus pour notre Ville.

**Marché des Boissons**  
Etablissements Dubois - Céroux-Mousty  
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges  
et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés  
Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h  
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

**1926** Produits de qualité et qualité du service **1991**

**lootvoet**  
Plomberie • Chauffage  
Membre du Centre Scientifique  
et Technique de la Construction  
Tél. 414245

**PIERSON**  
Cest **BON**  
010/41.42.43

## CONCORDIA

VOTRE ORCHESTRE JOUE POUR VOUS LE 9 MARS

La Philharmonie Royale Concordia, un de nos fleurons musicaux locaux, se produira en concert exceptionnel au Centre Culturel le 9 mars prochain à 20 h.

Un grand nom de la musique figure à l'affiche : Qilian Chen. Soprano, elle a participé au 1<sup>er</sup> Concours International Reine Elisabeth de Chant en 1988. L'année suivante elle fut « Madame Butterfly » dans le film « Il Maestro » de Marion Haensel.

Au concert du 9 mars participera également la chorale des parents d'élèves de l'école du Petit-Ry placée sous la direction de Robert Alaïme.

La soirée du 9 mars vous permettra d'entendre de la musique « pour tous » dans une ambiance décontractée.

C'est aussi le premier concert donné par la P.R.C. à Ottignies depuis le Festival de Garmisch Partenkirchen. Et c'est important de le souligner car la Concordia en est revenue transfigurée. Elle qui s'était inscrite à ce concours international dans le simple esprit de bien faire et de récompenser

ses musiciens en leur permettant de participer, sans plus, à une manifestation musicale importante, a remporté, haut la main, la première place. Devant l'Orchestre d'Etat de la République Fédérée de Russie à Moscou ! Il fallait le faire... La « Concordia » l'a fait !

Pas étonnant qu'elle en soit revenue un peu étourdie mais auréolée d'un véritable état de grâce après avoir été applaudie par un jury debout. Ce qui est très rare dans le monde de la musique.

Le concert du 9 mars sera le reflet de ce nouveau dynamisme né le 27 mai 1990 en Bavière.

Mais déjà la Société a des projets. Elle envisage un échange culturel avec l'Harmonie du Conservatoire de Chenôve (Côte d'Or - Dijon). En septembre prochain nos musiciens seront accueillis par Roland Carraz, Député-Maire, Conseiller général et ancien Ministre. A la Pentecôte 1992, ce sera au tour des musiciens français d'être reçus par notre Bourgmestre.

## FUGUES

CARLO MASONI

Ce recueil de 12 nouvelles a été publié aux Editions « L'Age d'Homme » de Lausanne.

Pour Carlo Masoni, une nouvelle doit rester ouverte. Il convient de permettre au lecteur de rêver et de construire lui-même une suite à la destinée esquissée dans le récit.

Le nouveau recueil de Carlo Masoni est divisé en deux parties : « Fugues et Autres » et « Récits des Hauts Plateaux ».

« Fugues et Autres » désigne la fuite en même temps que la composition musicale dans laquelle « un thème et ses variations successives semblent se fuir et se poursuivre l'un l'autre ».

Les « Récits des Hauts Plateaux » ont pour cadre l'Ardenne et ses paysages.

Ariane François-Demeester  
« Plumes Romanes »



Ce nouveau recueil de nouvelles nous fait découvrir Carlo Masoni, directeur de notre Centre Culturel, à travers un art romanesque dont aucune des techniques ne lui sont étrangères. On y retrouve le poète à chaque coin de phrase : délicatesse des descriptions, poésie des paysages, façon suggestive de camper les caractères, atmosphère mystérieuse...

Un livre à découvrir chez l'auteur (avenue Bontemps 12 - Tél. 41 63 23) ou à la Librairie du Centre (boulevard Martin 16 - Tél. 41 36 72).

OH! LA CLIO. AH! VOITURE DE L'ANNÉE. LIGNE VIVE, CORPS ROBUSTE, COFFRE GÉNÉREUX. PLUS DES OPTIONS QUI ONT DE L'AMBIITION. AIR CONDITIONNÉ, ABS ET DIRECTION ASSISTÉE. LA RENAULT

CLIO. COMME VOUS, ELLE EN MET PLEIN LA VIE. VENEZ LA DÉCOUVRIR CHEZ NOUS.

CLIO. VOITURE DE L'ANNÉE.

Vive la vie en Renault.



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51  
1341 OTTIGNIES  
010/61 47 62

# CENTRE CULTUREL

## AGENDA

# PRINTEMPS MUSICAL

Mars 1991

*Conférences*

11.03.91 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

11.03.91 - 20 h  
Visages & Réalités du Monde  
« Tunisie »

15.03.91 - 13 h 30  
Connaissance & Vie

26-27.03.91 - 20 h  
Exploration du Monde : « Maroc  
d'hier et d'aujourd'hui »

*Théâtre*

03.03.91 - 16 h  
Atelier Théâtral

Du 01 au 07.03.91 - 20 h 15  
Atelier Théâtral

13-14-15-16.03.91 - 20 h 15  
« Double Mixte » avec F. Perrin

*Musique*

09.03.91 - 20 h  
Concert exceptionnel de la Phil-  
harmonie Royale Concordia

*Variétés*

19-20-21.03.91 - 20 h  
Revue des Ingénieurs

29-30-31.03.91  
RTL-TVi « Coup de Dés »  
Enregistrements

29.03.91 : 20 h 00 - 21 h 30  
30.03.91 : 13 h 30 - 15 h 00  
16 h 30 - 18 h 00  
19 h 30

31.03.91 : 13 h 30 - 15 h 00  
16 h 30 - 18 h 00  
19 h 30 - 21 h 00

*Bal*

23.03.91 - 21 h  
Bal P.S.

*Exposition*

Du 01 au 15.03.91  
« Regard sur l'an 2000 -  
L'Amour »

Avril 1991

*Variétés*

01-05-06-07.04.91  
RTL-TVi : « Coup de Dés »  
Enregistrements

01.04.91 : 13 h 30 - 15 h 00 -  
16 h 30 - 18 h 00 -  
19 h 30

05.04.91 : 20 h 00 - 21 h 30  
06.04.91 : 13 h 30 - 15 h 00 -  
16 h 30 - 18 h 00 -  
19 h 30

07.04.91 : 13 h 30 - 15 h 00 -  
16 h 30 - 18 h 00 -  
19 h 30

17.04.91 - 20 h

RTBf : Enregistrement de la 2<sup>ème</sup>  
1/2 finale Jeunes Solistes

19-20.04.91 - 20 h 15  
« Le Temps d'une Charlson »

29.04.91 - 20 h 30  
Pierre Palmade

## MARCHÉ DE PÂQUES

FOIRE ARTISANALE  
BROCANTE

Lundi 1<sup>er</sup> avril 1991  
Au centre de la localité  
Contact :  
Tél. 41 54 87.

1. Concerts du soir à 20 h 15

Ma 12 mars  
Auditoire SC.10  
Olivier De Spiegeleir (piano)  
joue Prokofieff.

Ma 26 mars  
Salle COMU,  
Ruelle de la Lanterne Magique 14  
Adam Korniszewski (violon) et  
Diane Andersen (piano) jouent  
Beethoven, Bartok et Janacek.

2. Concerts de midi à 13 h

Auditoire SC.10,  
Place des Sciences

5 mars  
Nadine Delsaux (piano)  
donne un récital « romantique »

19 mars  
Chantal Lefebvre (piano)  
joue Chopin (avec commentaires)

## MUSÉE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

LES GRANDES RENCONTRES

Ma 5 mars - 20 h :  
« La Peinture de H. Daye »  
par B. De Visscher

Ma 19 mars - 20 h :  
« La Perestroïka de la Société  
Occidentale » par Mark Eyskens

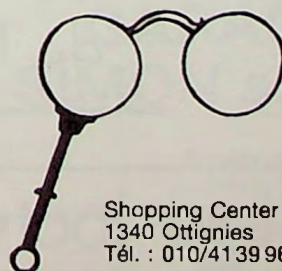
Renseignements :  
Tél. 474811.

Musée  
de Louvain-la-Neuve  
Grand'Place  
OUVERT  
du lundi au vendredi  
de 14 h à 18 h  
FERMÉ  
samedi ET dimanche

POUR VOS  
EXPOSITIONS,  
CONFÉRENCES

LA GRANGE  
DU DOUAIRE  
Tél. 437811

PIERSON  
C'est BON  
010/41.42.43



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire  
1340 Ottignies  
Tél. : 010/413996

Même maison : « La Lunetterie »  
Ch. d'Alsemberg, 403  
1180 Bruxelles  
Tél. : 02/3443446

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres  
garantie totale d'un an contre la casse

## CONCOURS 50

Nous avons reçu 35 réponses (LLN : 1, Cérroux-Mousty : 12, Limelette : 5, Ottignies : 15, autres communes : 2).

Cinq concurrents ont obtenu le maximum soit 10/10 : Pelseneer (Limelette), Lalieux (Ottignies), Bortolato (Ottignies), Petit (Cérroux-Mousty) et Jacob (Cérroux-Mousty).

Bravo à tous !

Ils recevront, ainsi que les autres participants, les prix offerts par la Ville en fonction de leurs mérites.

Une précision : ceux qui n'ont pas obtenu la moitié des points semblent malgré tout bien connaître l'entité... mais ils ont confondu la question qui portait sur l'identification de la rue et non sur celle du site représenté. Ils méritent certainement un lot de consolation !

### Les bonnes réponses

1. Avenue de Lauzelle
2. Place communale
3. Allée de Clerlande
4. Rue du Bauloy
5. Rue Dekaise
6. Rue Charles Dubois
7. Rue des Prairies
8. Avenue Baudouin <sup>f</sup>
9. Avenue des Combattants
10. Rue Ernest Berthet

Tous les participants pourront retirer leur prix au bureau du journal,

avenue des Combattants 30  
(1<sup>er</sup> étage)

le matin de 9 à 12 h

à partir du lundi 11 mars  
jusqu'au vendredi 15 mars prochain.

## AMIS DE LA MORALE LAÏQUE

Les Amis de la Morale Laïque d'Ottignies ont tenu leur assemblée générale annuelle ce 25 janvier. Après un compte-rendu des activités de 1990, il fut procédé aux élections statutaires et au projet de calendrier pour cette année. Nous aurons l'occasion de vous en parler dans notre prochain numéro.

A bientôt !

## LA CARTE « S »

Véritable passeport culturel pour les plus de 60 ans, la carte « S » s'obtient auprès du Service social communal, avenue des Combattants 40, Ottignies (Tél. 43 78 11 - le matin).

Une brochure qui reprend les principaux avantages offerts dans les domaines de la musique et du théâtre est maintenant disponible sur simple demande à l'adresse ci-dessus.

Profitez-en !

## PRIX CHARLES DE TROOZ

Le prix Charles de Trooz, d'un montant de 10 000 francs et destiné à déceler les jeunes talents au sein de l'enseignement supérieur, sera décerné en 1991 pour un recueil de poèmes.

Texte à envoyer, avant le 16 mars, à M. Yves de Trooz, rue de l'Angélique 23.

Renseignements :  
Tél. 45 03 70.

## BIBLIOBUS

Le Bibliobus met à la disposition de ses lecteurs 4 000 livres et 60 titres de revues. Les 55 000 ouvrages de nos réserves leur sont également accessibles.

### Passages à Limelette

6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 15 et 29 mai, 12 et 26 juin, 10 juillet, 28 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre 1991.

### Horaire

Place de l'Eglise  
13 h 20 - 14 h 30

Place de l'Europe  
14 h 35 - 15 h 00

Ecole communale  
15 h 05 - 16 h 00

Place de l'Aubépine  
16 h 10 - 17 h 15

### Renseignements

Tél. (081) 61 05 12.



Le plaisir  
de lire

## FOYER CULTUREL

COMPOSITION DU  
CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Président :  
Philippe Gomez  
Rue du Try Martin 5

1<sup>er</sup> Vice-Président :  
Jacques Benthuyts  
Rue de la Chapelle 86

2<sup>e</sup> Vice-Président :  
Yves van Steenberghe  
Rue Haute 32a

3<sup>e</sup> Vice-Président :  
Elisabeth Ferrière  
Rue de la Citronnelle 75

Secrétaire :  
Paul Guisen  
Rue Francis 90  
1301 Bierges  
Tél. : jour (02) 217 63 86 - 215  
soir (010) 41 48 57

Secrétaire-Adjoint :  
Claire Delbrassinne  
Avenue des Combattants 9

Trésorier :  
Yves Beghin  
Rue de l'Invasion 18

Trésorier-Adjoint :  
Nicole Dupont-Deprez  
Avenue Provinciale 28





## Généralités

*Quid*  
Dominique Frémy  
Robert Laffont, 1990  
Section des ouvrages de référence

## Philosophie

*40 écrivains parlent de la mort*  
Marcel Bisiaux  
Horay (Paroles), 1990

## Religions

*Les Jésuites : histoire de pouvoirs*  
Alain Woodrow  
Jean-Claude Lattès, 1990

## Sciences sociales

*La femme au temps des croisades*  
Régine Pernoud  
Stock (La femme au temps de ...), 1990

## Sciences exactes

*Les mystères de la mémoire de l'eau*  
Michel de Pracontal  
La Découverte (Enquêtes), 1990

# BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE

DERNIÈRES ACQUISITIONS



**BIBLIOTHÈQUE  
DE CULTURE GÉNÉRALE**  
Avenue des Combattants 2  
Tél. 41 02 42

Horaires :  
Lu, Ma, Me :  
de 12 h à 19 h  
Je, Ve, Sa :  
de 10 h à 14 h

## Beaux-Arts - Sports - Loisirs

*La dynastie et la culture en Belgique*  
Herman Balthazar  
Fonds Mercator, 1990  
Section des ouvrages de référence

## Littérature linguistique

*Le français sans fautes : répertoire des erreurs les plus fréquentes de la langue écrite et parlée*  
Jacques Capelovici  
Acropole, 1990

## Romans

*L'architecte assassin*  
Peter Ackroyd  
Le Promeneur, 1990

## Humour

*Le Docteur G. répond à vos questions*  
Philippe Geluck  
Casterman, 1990

## Histoire

*La vie quotidienne à Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique*  
Robert Mantran  
Hachette, 1990

## Sciences appliquées

*Conversations avec les anorexiques*  
Hilde Bruch  
Payot (Documents Payot), 1990

## Littératures

*Métier de lire : réponses à Pierre Neve*  
Bernard Pivot  
Gallimard, 1990

## 8<sup>e</sup> Tournoi International de Gymnastique Rythmique Sportive

Louvain-la-Neuve  
22, 23, 24 Mars 1991

Au cours de cette manifestation soutenue par l'ADEPS et qui se déroulera au Centre Sportif de Blocry, 50 gymnastes originaires de 16 pays européens se produiront suivant le programme ci-dessous :

### Vendredi 22.03.1991

Concours général  
14 h - juniors  
17 h - seniors groupe  
20 h - seniors groupe  
(2 Srs + 1 Jr) par équipe

M. Audenaerde, cheville ouvrière du Tournoi.



### Samedi 23.03.1991

16 h - concours  
les 26 meilleures du concours

### Dimanche 24.03.1991

15 h - concours  
finale par engin  
démonstrations  
cérémonie de clôture

Remise des prix à la Grange du Douaire.

## PISCINES DU COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY

PATAUGEOIRE : PROVISOIEMENT HORS-SERVICE !

La pataugeoire de la piscine publique du Complexe Sportif de Blocry connaît des problèmes d'étanchéité suite à un vice de construction.

Elle est donc momentanément inaccessible pour permettre à la firme de remédier au problème et on espère que les petits enfants pourront en profiter à nouveau très prochainement.

Renseignements : Tél. 45 02 42.



## GARAGE SIMON s.p.r.l.



Agence locale à **Ottignies**

MECANIQUE - CARROSSERIE  
CAR WASH

Rue du Monument 63 - Tél. 010/41 32 24

## TRIBUNE DES ÉLUS

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

### LA PARTICIPATION : UN CERTAIN SENS DE LA DÉMOCRATIE

*« La vie privée court sous la vie publique,  
elle l'entretient, la porte et la nourrit »*

Ch. Péguy

L'un des lieux privilégiés où la vie quotidienne des particuliers, des groupes — d'ordre public et privé — et la vie de la cité peuvent le mieux se rejoindre et se vivifier, c'est la commune. Celle-ci ne peut donc certes pas être une addition de citoyens abstraits et intemporels encadrés par des représentants élus tous les 6 ans et supposés représenter le peuple.

D'ailleurs, comment un élu peut-il être le représentant du peuple :

— si aucun moyen de dialogue et de contrôle ne permet aux citoyens de se faire une idée précise des problèmes du pouvoir et au pouvoir une idée plus précise des aspirations du citoyen ;

— si rien n'est mis en place pour faciliter l'établissement de relations entre l'univers dans lequel vit le citoyen et celui dans lequel les représentants vont agir ;

— s'il considère que le citoyen passe simplement tous les 6 ans de l'isolement à l'isolement.

Jusqu'au mois de mars 1989, nous avons vécu une démocratie dans laquelle, dès le premier jour après l'élection, le citoyen était obligé de faire confiance aux

autorités communales et le mot participation, était un mythe. La démocratie reposait sur un succédané de participation : l'information objective faisait place aux affirmations simplificatrices, la contestation était évitée sur des points essentiels et au mieux tolérée sur des points mineurs, la réélection était assurée, l'adhésion de ceux qui les avaient élus étant facilement obtenue par des moyens affectifs basés sur la confiance et le sentiment d'appartenance à une collectivité. Dès lors, une fois investis de leurs mandats, les élus restaient libres d'agir et décidaient en vase clos : une façon de maîtriser les citoyens et de décider, en toute compétence, des intérêts qui concernaient la vie de toute la communauté !

Aujourd'hui, la page est tournée.

Cette démocratie a fait place à une démocratie de participation qui veut donner plus de transparence dans l'exercice du pouvoir en apportant une nouvelle dimension aux rapports entre les autorités communales et les citoyens, en favorisant l'information, la libre expression, le dialogue, la coopération, établissant des liens entre les besoins individuels et les buts collectifs pour découvrir

des valeurs communes. Mais pour ne pas piéger les citoyens, il est important de dire que la participation a ses limites qui tiennent à l'autonomie communale : elle n'a pas valeur de décision, celle-ci restant la responsabilité des élus.

Pourquoi participer ?

La préoccupation primordiale de chacun(e) est de privilégier les choses qui concernent immédiatement son cadre de vie et influence son quotidien.

Participer, c'est se rendre compte des répercussions concrètes qu'auront sur notre vie les options politiques prises par le pouvoir. Participer, c'est faire valoir son point de vue, s'exprimer, se faire entendre efficacement sur la façon de percevoir les problèmes auxquels il faut faire face.

Certes, il faut un certain recul pour apprécier à sa juste valeur cette forme de démocratie. Bien qu'il ne s'agisse pas de mesurer la participation au nombre des intervenants, ni vouloir à tout prix que les citoyens prennent la parole, il est certain que tous ceux qui souhaitent participer doivent se sentir à l'aise pour s'exprimer. L'absentéisme aux

réunions ne traduit pas forcément un désintérêt (les silencieux ne sont pas nécessairement des gens satisfaits) mais peut tout simplement résulter de certaines appréhensions telles que : la crainte d'être manipulé ou politisé, le désintérêt pour des problèmes généraux, une grande timidité, un esprit sceptique ou avoir tout simplement choisi de dépenser son énergie autrement. Il est cependant important de savoir que les réunions instaurées dans le cadre de la participation tissent des liens entre ceux qui vivent les mêmes problèmes et poursuivent les mêmes types d'action en montrant que ce qui est concrètement vécu en un lieu l'est aussi en d'autres lieux.

La participation — innovation de la majorité — a convaincu des membres de l'opposition qui y participent ; c'est donc qu'ils y voient là une piste intéressante à suivre !

Nelly Barbieux  
Conseillère CPAS

## VIENT DE PARAÎTRE

L'échevinat des Sports vient de publier le « Répertoire des Sports » contenant toutes les informations relatives aux clubs et associations sportives. Ce document est disponible au Service Participation, Hôtel de Ville (Tél. 43 79 08) au prix de 50 FB.



**lootvoet**  
Plomberie • Chauffage  
Membre du Centre Scientifique  
et Technique de la Construction  
Tél. 41 42 45

**Ne déposez pas  
vos poubelles  
la veille !**

## DYNAMIQUE ORIGINALE DE LA PARTICIPATION

« L'important n'est pas de gagner, mais de participer ». Cette phrase de de Coubertin, père des Jeux Olympiques, pourrait trouver ici sa place : le travail des Commissions est un travail de réflexion commune dont toutes les idées ne sortent pas gagnantes mais auquel il importe pourtant d'assurer, ainsi qu'aux divers projets et propositions présentés, une dynamique constructive, au risque de lasser ou de décevoir les participants.

Nous avons essayé de concrétiser cela au mieux au niveau de la commission des affaires sociales avec un résultat appréciable si j'en crois les échos qui me parviennent.

Pour mieux atteindre notre but, nous avons très rapidement proposé la création de sous-commissions ou groupes de travail autonomes chargés d'approfondir l'un ou l'autre thème. Une sous-commission 3<sup>ème</sup> âge se réunit ainsi régulièrement. Celle-ci, qui est composée de 3 x 20 dynamiques et bien au fait des problèmes qui concernent leur génération a déjà permis de faire quelques propositions intéressantes au pouvoir communal. Une sous-commission encadrement périscolaire, composée de personnes intéressées par les difficultés d'apprentissage scolaire et de professionnels engagés dans ce secteur, tente de définir des possibilités d'action dans ce domaine spécifique en matière d'information d'abord et en proposant à plus long terme, une série d'initiatives à développer sur le terrain.

Tout ce travail est bien entendu résumé au sein de la commission qui peut ainsi l'apprécier et, le cas échéant, l'améliorer encore.

Enfin, une information interactive est également proposée à la Commission. Elle concerne divers projets sociaux (réalisés, en voie de réalisation ou à l'étude) du CPAS de la Ville, voire d'associations locales. Ceux-ci font l'objet d'un large débat : une information en profondeur des participants et la formulation d'appréciations et remarques pertinentes permet-

tent aux initiateurs de peaufiner leur projet. Il a ainsi été question de soins coordonnés à domicile, de crèche communale, de logements pour le 3<sup>ème</sup> âge, d'éducation à la santé, du projet parents de quartiers... etc...

La dynamique des réunions, l'enthousiasme des participants et les nombreux encouragements que je reçois me font dresser un bilan très largement positif du travail de cette commission dont je me fais l'interprète auprès des acteurs de terrain afin d'en assurer une concrétisation optimale.

Dr Patrick Piret-Gérard  
Président de la Commission  
des Affaires Sociales,  
de la Santé et de la Famille

Numéro de téléphone  
en cas d'odeur de gaz

(010) 41 8902

SEDILEC

## LE MUSÉE ET LE LAC

Le Musée de Louvain-la-Neuve a des projets d'agrandissement. On ne peut que se réjouir de voir cette institution dynamique se développer. Là où le bât blesse, c'est que le Musée veut s'étendre sur le lac de Louvain-la-Neuve.

Nous connaissons tous ce lac qui a été mis sous eau il y a quelques années. Nous savons qu'au fil du temps, il est devenu un lieu de détente et de promenade pour de nombreuses familles de notre Ville, pour les étudiants, pour les pêcheurs... C'est un poumon vert bien agréable qui doit être certes aménagé mais aussi protégé.

La construction de ce nouveau musée tuerait ce plan d'eau car la partie la plus proche de Louvain-la-Neuve serait recouverte par un immense bâtiment surmonté d'une tour en verre de 45 mètres de haut qui écraserait l'ensemble du site de sa masse et empêcherait les promeneurs d'en faire encore le tour. Les promoteurs du projet (car ce n'est encore qu'un projet) semblent n'avoir pas respecté le schéma directeur adopté pour la construction de la ville et ne pas tenir compte de la manière dont le site est de plus en plus utilisé à l'heure actuelle. (Ils voudraient ainsi construire une partie du musée sur l'emplacement d'une petite place qui doit border le lac.) De plus, des questions techni-

ques se posent : les promoteurs ont-ils pensé par exemple que le lac n'est en fait qu'un gigantesque bassin d'orage sujet à de fortes fluctuations de niveau et dont l'eau est souvent trouble... ce qui risque de rendre les murs extérieurs de cet édifice peu agréables à voir à de nombreux moments de l'année ?

La place manque pour développer une argumentation plus fouillée. Souhaitons cependant que le nécessaire agrandissement du musée ne se fasse pas au détriment de la collectivité. Un bâtiment, même construit par un des plus grands architectes du monde, ne trouve tout son sens que s'il s'inscrit dans la réalité du vécu d'une ville. Alors, pourquoi pas un musée moins haut, moins massif, situé à côté du lac et respectant ce qui a été décidé comme règles pour bâtir Louvain-la-Neuve ?

Ce musée, s'il voit le jour, serait appelé « Le musée du dialogue » par ses promoteurs... Espérons que dialogue il y ait avant une éventuelle construction et que les arguments de chacun puissent être pris en compte dans l'élaboration d'un projet final qui satisfierait le plus grand nombre.

Patrick Dupuis  
Conseiller communal

### NOUVEAU ! A OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

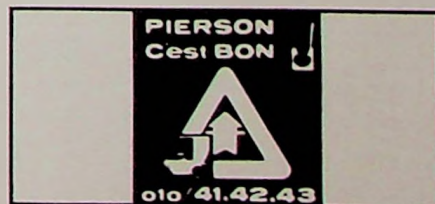
#### Un service professionnel dans le domaine de la photographie

- Développement de vos photos en 1 heure
- Reportage mariage photo et vidéo
- Service dépôt-vente matériel d'occasion
- Photocopie couleur haut de gamme

#### ONE HOUR PHOTO

Place de l'Université 32 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 45 22 02

→ Direction centre Urbain → SMAP → Parking aisé



## HABITANTS DU CENTRE, BÂTISSONS NOTRE VILLE À NOTRE IMAGE ...

Vous le savez, l'an passé, le CREAT a mené une étude approfondie sur Ottignies Louvain-la-Neuve : ce schéma de structure a été discuté avec la population lors des 4 Assemblées publiques de décembre 1990 et le Collège a collecté les avis, suggestions et remarques des habitants à ce propos.

Une autre étape de l'aménagement de notre Ville est actuellement élaborée : les plans du Centre, qui concernent en gros la vallée de la Dyle, soit l'espace compris entre la gare d'Ottignies et l'Eglise de Mousty. Il s'agit d'un schéma d'intention qui a déjà passé les épreuves de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et du Col-

lège des Bourgmestre et Echevins. Des groupes de citoyens ont également été contactés à ce propos afin de faire entendre leurs remarques particulières (les commerçants par exemple).

C'est maintenant la population même qui est appelée à venir prendre connaissance de ces plans de détail et à donner ses impressions. Un questionnaire sera mis à disposition afin de récolter, ici aussi, avis, suggestions et critiques.

*Le 22 février, dans la Grange du Douaire, une réunion d'information et de présentation s'est tenue en présence des autorités de la Ville, des services compétents et des auteurs du projet.*

Vous avez pu consulter une dizaine de plans donnant toute indication sur l'étude en cours : les structures, la qualité du bâti, la situation (juridique) de droit au Centre, les diverses propriétés publiques, le plan de circulation existante, etc... Tout ceci vous aura permis d'analyser la situation actuelle.

D'autres panneaux exposaient les propositions de solutions soumises à votre consultation : le nouveau schéma de circulation, un croquis d'ambiance, ... et finalement un plan d'urbanisme reprenant l'ensemble des volumes architecturaux, d'équipements et de voirie.

Un support logistique et didactique était apporté concrètement

par l'Institut Belge de Sécurité Routière (schémas de circulation, montages dias, schéma de zone 30, etc...).

Cette information et cette exposition représentent une étape dans le processus de l'aménagement du Centre : actuellement, rien n'est définitivement décidé dans la Ville sans consulter les premiers intéressés : les riverains.

Politique d'information, politique de participation : c'est ainsi, avec le concours actif de ses habitants, qu'Ottignies Louvain-la-Neuve se construit désormais.

Pour tout renseignement :  
(010) 437811  
Service Urbanisme.

